

TOUT-EN-UN

IEP

2027

Questions
contemporaines
Histoire
Anglais

Baptiste BENOIT (coord.)



TOUT-EN-UN

IEP

2027

Questions
contemporaines
Histoire
Anglais

Thomas **Auger**, Baptiste **Benoit** (coord.),
Michel-Moïse **Bongrand**, Édouard **Engels**



Conception graphique intérieur: Aline DEVILLARD
Conception graphique couverture: Nathalie FOULLOY
Mise en pages: Soft

ISBN 9782340-116511

Dépôt légal : octobre 2026

©Ellipses Édition Marketing S.A.
8/10 rue la Quintinie 75015 Paris



Le Code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.editions-ellipses.fr

Sommaire

Épreuve de Questions contemporaines

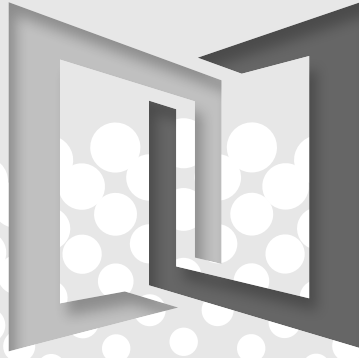
Méthodologie générale.....	7
Thème 1. La paix (nouveau thème)	29
Cours	29
Méthodologie	138
Thème 2. Le vivant	153
Cours	153
Méthodologie	227

Épreuve d'Histoire

Méthodologie	255
Cours	273
Thème I	273
Thème II	325
Thème III	383
Thème IV	415

Épreuve d'Anglais

General Themes	467
Entraînement du sujet session 2026	487



Épreuve de Questions contemporaines

Concours du réseau ScPo

• MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE •

> I. Attendus de l'épreuve

L'épreuve de Questions contemporaines consiste en une dissertation (3 h), c'est-à-dire un écrit ayant pour but de résoudre un problème présenté sous la forme d'une question interrogative ou de la juxtaposition de deux notions. La dissertation n'est pas un exercice de mémoire ou de récitation. Elle n'est pas seulement l'occasion pour un candidat de faire l'étalage de son savoir (ou de son ignorance), elle est plutôt un exercice d'*intelligence*. On entend par là que le candidat devra proposer une réponse construite, argumentée et à propos permettant de résoudre le problème posé.

La dissertation de Questions contemporaines (QC) répond à un ensemble de règles :

• 1. Intérêt du propos

L'intérêt du propos se déduit de la finalité de l'exercice. L'objectif de la dissertation est de résoudre un problème. Il faut donc :

- a. *Trouver le problème (problématiser)* : le sujet n'est pas posé par hasard, et ne peut se voir apporter une réponse simpliste. Pour répondre au sujet, vous devez **découvrir** le problème, **circonscrire** le problème et présenter les **enjeux** du problème. (Si la réponse au sujet paraît évidente, c'est sans doute que le problème n'est pas compris.)
- b. *Argumenter* : vous devez savoir **formuler des raisonnements** et, à défaut de les inventer sur le moment, savoir restituer fidèlement les raisonnements d'auteurs classiques ou contemporains. Et surtout, vous devez savoir articuler ces raisonnements à des observations empiriques (issues de l'expérience).
- c. *Apporter une réponse au problème (répondre)* : la question doit trouver, à la suite des développements, une réponse **appropriée, claire et définitive**. Vous ne pouvez rester dans une confusion sur la réponse apportée. Vous devez **trancher**. Ce qui ne signifie pas que votre réponse doit être péremptoire (insuffisamment justifiée), car la réponse apportée doit être conclue des raisonnements développés, et donc dûment justifiée.

• 2. Clarté de l'énoncé

Vous devez vous exprimer avec clarté et distinction. Votre vocabulaire doit être précis et doit permettre de circonscrire correctement la réalité conceptuelle ou matérielle que vous souhaitez exposer. Vous devez pour cela être capable



de formuler des phrases syntaxiquement correctes et ne pas être confus ou encombré dans vos formules. Il ne doit pas être nécessaire pour le correcteur de vous « décrypter », ce qui vous pénaliserait. En plus de cela, l'orthographe et la grammaire prendront une place importante dans la note de votre copie (à hauteur de 2 points sur 20).

• 3. Éléance du style

La nature de l'écrit favorise les candidats capables de fleurir leur langue pour désigner de manière agréable (en plus d'être précise) les réalités auxquelles ils se réfèrent. Nul doute qu'une copie *bien* écrite sera favorisée (parfois inconsciemment) par le correcteur.

• 4. Disciplines des QC (Questions contemporaines)

Une dissertation de QC a son domaine de réflexion propre. Votre réflexion doit être **pluridisciplinaire**. Elle doit mêler des références de philosophie, d'économie, de sociologie, d'histoire (et d'actualité). **Elle ne peut se restreindre seulement à l'une de ces disciplines.**

• 5. Règles pratiques

La durée limitée de l'épreuve (3 h) vous contraint à une discipline stricte. Vous ne pouvez pas laisser à l'improvisation votre gestion du temps ou l'organisation interne de votre copie (méthodologie). De ce fait, le choix du sujet doit être :

- a. *Préparé*. Les sujets sont en grande partie prédictibles, notamment dans leur formulation (nous le verrons). Vous devez vous entraîner sur des sujets afin d'acquérir une expérience pratique de la dissertation qu'aucune théorie générale ne peut fournir. Vous ne pouvez découvrir la variété de sujets possibles le jour de l'épreuve.
- b. *Rapide*. En 3 h, vous n'avez pas le temps de tergiverser. Vous devez privilégier le sujet que vous comprenez, sur lequel vous disposez de connaissances, et sur lequel vous pouvez prévoir une problématisation féconde.
- c. *Définitif*. Une fois le sujet choisi, **il est absolument à éviter d'en changer**. Le manque de lucidité de toute personne devant son épreuve doit dissuader de prendre ce genre de décision hâtive, qui impliquerait un stress supplémentaire, un temps encore plus contraint et un fort risque de précipitation.

De même, vous devez respecter une stricte division du temps. Une dissertation se divise en trois moments : brouillon, rédaction, relecture. Vous devez réserver à chacun un temps suffisant. Nous conseillons de réserver **☹ 40 minutes incompressibles** au brouillon, **2 h (+ ou - 10 minutes)** à la rédaction et **10 minutes** à la relecture. Ces durées sont à titre indicatif et peuvent varier selon les candidats,

mais la division du temps doit tout de même être stricte, car vous devez connaître vos temps afin d'éviter d'en manquer. Ceci suppose de s'être suffisamment entraîné à la dissertation en temps contraint.

> II. Brouillon

Le brouillon n'est pas le lieu de toutes les fantaisies. Il sert deux objectifs clairs : cadrer votre traitement du sujet et servir de fil directeur à votre rédaction. Vous devrez ainsi **éviter** deux tendances :

- » Évitez d'accumuler des idées au hasard. Vous perdriez du temps à écrire des choses inutiles ou hors sujet, puis pour rentabiliser ce temps perdu, vous risqueriez de les introduire dans le rendu final quand ces choses n'auraient jamais dû être écrites dans un premier temps. Au brouillon, il faut donc procéder **méthodiquement**.
- » Évitez d'écrire des paragraphes entiers que vous recopierez tels quels au propre. Écrivez des idées, des formules, des structures, les moments clés de l'introduction, des auteurs, des références ou des citations, mais n'écrivez pas toute votre copie. Un paragraphe à recopier entièrement est du temps perdu. Au brouillon, il faut donc procéder **efficacement**.

Le brouillon peut être divisé en trois étapes : l'analyse du sujet, la problématisation et la construction du plan.

• 1. Analyse du sujet

Une bonne analyse de sujet est la clé d'une bonne dissertation. Il est impossible de bien répondre à une question que l'on n'a pas comprise.

On trouvera dans tout sujet deux caractéristiques : un **objet** et une **formulation**.

L'objet est ce à quoi le sujet se rapporte, la formulation est la manière qu'il a de se rapporter à son objet.

1.1. Analyser l'objet du sujet

L'objet du sujet se découvre à travers les termes qu'il utilise. Un terme a une définition.

☞ **Exemple ★** Le terme « démocratie » désigne une organisation politique dans laquelle le souverain est le peuple, soit qu'il n'y a pas de pouvoir concurrent ou supérieur à celui du peuple. C'est la définition du terme.

L'analyse de l'objet passera donc avant tout par une **définition des termes du sujet**. Pour découvrir une bonne définition au brouillon, il faut se poser 4 questions.



- » Le terme à définir est-il toujours la définition proposée? Si oui, passer à la question suivante.

Explication : la définition doit recouvrir toutes les réalités du terme à définir.

☞ **Exemple** ★ Un candidat définit une société comme un groupe d'homme harmonieusement organisé dans un État. On peut s'interroger : *une société* est-elle toujours *harmonieuse et organisée dans un État*? De toute évidence, non. Certaines sociétés sont en conflit momentanément ou de manière prolongée, et certaines ne sont pas soumises à l'autorité centralisée d'un État. La définition est trop précise, toutes les réalités du terme ne sont pas comprises dans la définition.

- » Le terme à définir est-il seulement la définition proposée? Si oui, passer à la question suivante.

Explication : la définition ne doit pas recouvrir des réalités qui ne sont pas comprises dans le terme à définir.

☞ **Exemple** ★ Un candidat définit une société comme un groupe d'hommes. On peut s'interroger : *une société* est-elle seulement *un groupe d'hommes*? Si l'on peut convenir qu'une société est *toujours* un groupe d'hommes, on peut douter que ce soit *seulement* cela. En effet, un groupe d'hommes dans l'aéroport de Paris ne font pas une société, de même deux armées luttant sur un champ de bataille forment bien un groupe d'hommes, mais ne font évidemment pas une société. La définition est donc insuffisante, elle inclut des réalités qui ne correspondent pas au concept de société.

- » La définition proposée est-elle plus simple que le terme à définir? Si oui, passer à la question suivante.

Explication : on entend par « simple » la moindre complexité. C'est-à-dire que définir un terme qui demanderait à son tour d'être défini (etc.) amène à une **circularité de la définition**, ce qu'il faut éviter.

☞ **Exemple** ★ Un candidat définit une société comme un groupe social. On peut s'interroger : la définition « groupe social » est-elle plus simple que le terme « société »? Évidemment non, car le terme « social » a strictement la même complexité que le terme « société ». Cela revient à dire qu'une société est une société, ce qui ne simplifie rien. Il faudrait définir « social », car il a le même radical étymologique. Le candidat a défini le terme par lui-même (circularité).

» Peut-on s'accorder sur la définition sans démonstration ? Si oui, l'étape définitionnelle est terminée.

Explication : derrière certaines définitions se cachent des thèses qui ne peuvent être admises sans preuve. La définition de départ doit être **consensuelle** et ne pas admettre d'avance ce que vous devez démontrer.

☞ **Exemple ★** Un candidat définit une société comme ce qui déprave et pervertit l'homme. Très cultivé, il pense (avec pertinence) à un extrait de *L'Émile* de Rousseau : « la société déprave et pervertit les hommes ». Même si ce point de vue était pertinent à développer dans la dissertation, on peut s'interroger : peut-on s'accorder sur la définition sans démonstration ? De toute évidence, non. Il faudrait abonder en exemples et en arguments pour arriver à la conclusion que la société est ce qui pervertit l'homme. La définition n'est donc pas consensuelle.

Une définition adéquate d'une société serait ainsi : un groupe d'hommes interagissant les uns avec les autres, soumis à des règles écrites ou coutumières, et construisant ensemble un avenir commun.

On voit bien comment cette définition intègre à la fois les sociétés tribales et civiles, exclut les groupes opposés les uns aux autres, ne s'enferme pas dans une circularité définitionnelle et évite d'admettre une thèse non consensuelle.

🔗 **À noter.** *Un terme peut avoir besoin d'être défini conjointement à un autre. On parlera alors d'une expression. Définir isolément les termes d'une expression serait contre-productif. C'est le cas, par exemple, de l'expression « Affaire d'État ». Si l'on voit bien la nécessité de définir l'État, une définition exhaustive du terme « affaire » intégrerait, sans pertinence au sujet, les affaires économiques (« faire des affaires »), les affaires judiciaires (procès, scandales, dossiers juridiques), les affaires amoureuses (« avoir une affaire »), les objets personnels (« Je prends mes affaires »), etc. L'expression « affaire d'État » est consacrée et devrait donc être définie telle quelle.*

☞ **Exemple ★** L'État est une organisation politique souveraine instituée pour gouverner une population sur un territoire à travers des institutions juridiques et administratives édictant et faisant respecter des règles communes.

Une affaire d'État est une exigence, un événement ou une situation qui requiert l'entière attention et action de l'État du fait de l'implication de celui-ci en tant qu'acteur dans cette affaire (Scandale du Watergate), de l'importance de ses conséquences, soulignant souvent l'inefficacité de l'État (les affaires criminelles peuvent monter au rang d'affaire d'État), ou de la nature de l'affaire (on dit que l'Éducation est une affaire d'État au sens où c'est la prérogative de l'État).



1.2. Analyser la formulation du sujet

Si vous pouvez définir les termes indépendamment les uns des autres, vous ne pouvez comprendre le sujet qu'une fois pris dans sa formulation. La formulation du sujet désigne (a) **l'ordre logique** du sujet, (b) le **verbe** du sujet et (c) **le reste** du sujet. En fonction des sujets, un élément de formulation peut être plus ou moins présent. Notez que ces distinctions sont principalement applicables aux questions dites « totales » (qui acceptent une réponse en oui ou non). Les questions partielles devront être analysées un peu différemment (voir 1.2 bis).

a. L'ordre logique du sujet

Un sujet a un sens (une direction). Inverser l'ordre logique revient à comprendre le sujet dans le « mauvais » sens. Le sens se détermine en fonction de la place des termes par rapport au verbe. L'inversion de l'ordre logique revient à traiter l'inverse du sujet, c'est-à-dire à faire un **hors sujet**.

👉 **Exemple ★** La défense du vivant doit-elle tenir compte d'enjeux sociaux ?

Grave est l'inversion de l'ordre logique. Le sujet ne peut pas être inversé sans en changer le sens logique. On détermine l'ordre par la position qu'ont les termes les uns par rapport aux autres ou par rapport aux verbes (le verbe dans l'exemple : « doivent-ils »). Ainsi : « Les enjeux sociaux doivent-ils tenir compte de la défense du vivant ? » est l'inversion de l'ordre logique du sujet. Il en devient presque absurde et n'aura certainement pas les mêmes possibilités de réponse que le sujet non inversé.

Répondre dans la dissertation que les politiques sociales doivent tenir compte de la préservation du vivant n'est pas une réponse adéquate à la formulation initiale du sujet, mais une réponse qui montre une inversion de l'ordre logique du sujet.

b. Le verbe du sujet

Le verbe est ce qui déterminera directement la forme de la réponse au sujet. Il interroge le lien entre les termes du sujet.

👉 **Exemple ★** « Les institutions démocratiques peuvent-elles reposer sur le secret ? »

Le verbe du sujet « peuvent-elles » nous contraint à choisir entre deux options. Soit « elles peuvent. », soit « elles ne peuvent pas ». Les deux options découvertes par le verbe donnent la forme habituelle des deux premières parties d'une dissertation. Dans un sujet comme celui-ci, votre conclusion devra présenter l'une de ces options comme réponse au sujet.

⚠ **Attention.** *Il n'est évidemment pas suffisant ni d'affirmer ou de nier le verbe pour faire une bonne partie ni de se contenter de deux parties pour un traitement satisfaisant du sujet.*



La grande majorité des verbes sont les suivants :

» est-il, sont-ils, est-ce

Les sujets en « est-il » interrogent à la fois une identité, une ressemblance, une qualité (manière d'être de quelque chose) et une appartenance. Chacun des sens du verbe en exclut d'autres.

 **Exemple ★** Sujet : l'Homme est-il ce qu'il mange ?

Si on dit que l'homme est ce qu'il mange, alors :

- Identité – (la pomme de terre est une patate) : il n'y a pas de différence entre l'homme et ce qu'il mange.

Ce qui revient à dire que l'homme mange l'homme. Un développement ne prenant que ce sens serait très vite absurde, mais considérer la communauté de matière du vivant permettrait cette identité. Cette interprétation exclut les autres. S'il est identique à ce qu'il mange, il ne peut être différent. Notez que s'il y a identité stricte, l'ordre du sujet peut être inversé.

- Ressemblance – (la pomme de terre est une vraie pierre) : l'homme partage des traits communs avec ce qu'il mange.

Ce qui signifie que l'homme mange ce qui lui ressemble. Ou encore qu'on peut savoir ce qu'est un homme en regardant ce qu'il mange. Un développement sur l'antispécisme ou sur l'alimentation propre aux différentes classes sociales (malbouffe, dénutrition, surconsommation) serait pertinent. (« Montre-moi ton caddie, je te dirais qui tu es »).

- Qualité – (la pomme de terre est jaune) : l'homme a une qualité qui est « ce qu'il mange ».

Comprendre le sujet de cette manière *au présent* paraît absurde. Mais le verbe « être » peut (même au présent) avoir valeur de futur. Ainsi peut-on dire « Je suis mort » sans être tout à fait mort. Dans ce cas, l'homme est ce qu'il mange du fait qu'il intègre ce qu'il mange à lui-même ce qui deviendra partie intégrante de son être. Il l'est en ce que les qualités de sa nourriture affectent sa digestion, sa santé, son poids, etc.

- Appartenance – (la pomme de terre est un tubercule) l'homme appartient à la famille des « ce qu'il mange ».

Dans ce sens, le sujet est clairement absurde. Ceci dit choisir cette interprétation exclurait l'identité et la ressemblance puisqu'une chose ne peut pas appartenir à elle-même ni *seulement* ressembler à ce à quoi elle appartient (une pomme de terre ne ressemble pas à un tubercule, elle en est un).

» Peut-il, peuvent-ils

Le « peut-il » interroge à la fois la possibilité logique et physique, la capacité, et la possibilité morale, légale et légitime.



 Exemple ★ Les institutions démocratiques peuvent-elles reposer sur le secret ?

- Possibilité logique et physique – (il est physiquement possible d'acheter un yacht) : il n'est pas contradictoire en elles-mêmes (logique) ni contradictoire avec le reste des règles admises (physique) pour les institutions démocratiques de reposer sur le secret.

Comprenez que, pour répondre positivement, il doit être imaginable, d'abord, qu'une institution repose vraiment sur le secret (la physique le permet-elle ?), d'autre part, il doit être possible pour une institution de rester démocratique tout en reposant sur le secret (Le terme se détruit-il logiquement s'il repose sur le secret ?).

- Capacité – (il est souvent économiquement impossible d'acheter un yacht) : les institutions démocratiques ont les moyens de se reposer sur le secret.

Même s'il était possible logiquement et physiquement, les institutions pourraient ne pas en avoir les moyens (publicité, contrainte, médiatisation, etc.). Le secret demande une organisation spécifique qui pourrait leur être hors de portée (sans pour autant être physiquement ou logiquement impossible).

- Légimité, moralité, et légitimité – (Légal : il est autorisé d'acheter un yacht. Moral : mais cela peut être jugé immoral. Légitime : cela peut être jugé disproportionné, futile, socialement indéfendable.) La légalité est la conformité d'une action au droit. La moralité est la conformité d'une action à des valeurs morales présentes dans la conscience de l'homme. La légitimité est le caractère justifié, fondé ou raisonnablement acceptable d'une action, d'une opinion ou d'un pouvoir.

Le repos sur le secret peut être consacré dans la loi (ainsi les services d'espionnage reposent sur le secret tout en étant encadrés par la loi, mais sont-ils démocratiques ?). Il peut-être cependant immoral de reposer sur le secret (la publicité est une valeur morale dans une république – *res-publica*). Cependant, certains services sont raisonnablement justifiés à le faire (impossibilité de leur action sans secret, par exemple).

» Doit-il, doivent-ils

Le devoir est une expression de la *nécessité*, une *modalisation* de la possibilité qui la « durcit ». Si quelque chose doit alors nécessairement elle peut (à l'impossible nul n'est tenu). Si une chose est impossible alors elle ne doit pas être. Ainsi un sujet en « doit-il » interroge aussi la possibilité de la chose. À peu près les mêmes éléments se retrouvent donc dans le « doit-il » : une nécessité logique ou physique, une nécessité légale, morale ou légitime.

 Exemple ★ La défense du Vivant doit-elle tenir compte d'enjeux sociaux ?

- Nécessité logique et physique (Logique : un employé n'est pas toujours à l'heure – non nécessaire. Physique : aucune loi physique ne contraint l'employé d'arriver à l'heure – non nécessaire) : la nécessité logique est ce qui est nécessaire pour être cohérent, la nécessité physique est ce qui est imposé par la réalité.

Si le vivant contient l'homme, alors la défense du Vivant doit toujours être une défense de l'homme (enjeux sociaux), c'est logiquement nécessaire. Mais aucune loi naturelle ne contraint la défense du vivant à prendre en compte les enjeux sociaux.

- Nécessité légale, morale ou légitime (Légal : un employé est tenu par la loi d'arriver à l'heure – nécessaire. Morale : un employé a un devoir envers son employeur, mais arriver à l'heure est moralement conditionné – non-nécessaire. Légitime : il est justifiable et raisonnable qu'un employé soit tenu d'arriver à l'heure – nécessaire.) Un devoir légal, moral ou légitime ne peut affecter qu'un acteur humain ou composé d'humains. Un devoir légal est imposé par le droit. Un devoir moral est ce qui est obligatoire pour un être humain devant sa conscience. Un devoir légitime est ce qui est reconnu comme juste et fondé, et ainsi exigible.

La plupart des normes juridiques défendant le vivant (écologie, biodiversité, protection des espèces) consacrent d'autre part un principe de développement durable, une intégration des impacts sociaux (évaluation socio-environnementale). La prise en compte d'enjeux sociaux est donc souvent légalement nécessaire. Une politique écologique injuste socialement peut être moralement inacceptable puisqu'elle risque de dégrader les existences humaines. Mais si le vivant a une valeur indépendante des enjeux sociaux, alors certaines mesures doivent être prises contre et parfois au mépris des enjeux sociaux. D'autre part, une politique écologique sans prise en compte du social peut être jugée illégitime, car elle risque d'être massivement rejetée. Elle peut produire un fort sentiment d'injustice, elle peut être perçue comme déconnectée. La prise en compte des enjeux sociaux est souvent nécessaire à la légitimité politique de la défense du vivant, sans laquelle elle ne peut exister en démocratie.

» Peut-on, doit-on, faut-il, sommes-nous

Certains sujets introduisent un pronom personnel indéfini (« on », « il », « nous »). Il serait absurde de chercher à définir le « on », il ne peut être compris que dans son rapport au sujet. Il ne faudra donc pas parvenir à une définition, mais à une *extension*. Il faudra savoir : qui est « on » ? (Notez qu'il est parfaitement inutile de dire que « on » est un pronom personnel indéfini. Vous devez le comprendre et agir en conséquence, le dire n'est pas nécessaire.)



Le pronom personnel indéfini désigne généralement celui ou ceux qui participent au concept interrogé. Ainsi dans un sujet sur la justice (« Doit-on faire confiance en la justice ? »), on comprendra le citoyen, le justiciable, le condamnable, le condamné. Dans un sujet sur la révolution (Faut-il avoir peur des révolutions ?), on comprendra le citoyen, le révolutionnaire, l'État, l'institution, le pouvoir public. Dans un sujet sur une action particulière (Faut-il tout dématérialiser ?), on devra se poser la question « Qui dématérialise ? », on comprendra par « on » : chaque homme dans les sociétés contemporaines, les entreprises, l'État, etc.

Une fois le pronom personnel correctement référé, ces sujets peuvent être ramenés à des sujets de forme plus classique, en restituant le terme manquant. Doit-on faire confiance en la justice ? – Les citoyens, justiciables, condamnables, condamnés doivent-ils faire confiance en la justice ?

Faut-il avoir peur des révolutions ? – Les citoyens, les révolutionnaires, l'État, l'institution, les pouvoirs publics doivent-ils avoir peur des révolutions ? Etc.

Pour chacun, la réponse pourra être différente. La difficulté de ces sujets consiste donc à jongler entre les personnes concernées sans les isoler les unes des autres dans des parties distinctes, mais au contraire en montrant conjointement leurs proximités ou leurs liens avec le concept interrogé.

- ✎ *À noter.* Le verbe « falloir » n'existe que sous la forme « il faut » ou « faut-il ». C'est une modalisation du devoir. Il ne comprend en lui que la légitimité et soustrait les autres compréhensions du devoir (physique, logique, légale, morale). Il ne reste donc qu'à comprendre s'il est raisonnable de faire l'action, c'est-à-dire montrer les limites, la pertinence, les conséquences ou les risques de l'action considérée. Bien souvent quand il faut, on doit.

» Sujet sans verbe

Certains sujets sont sans verbe et cela a tendance à vous déstabiliser. Mais ne nous y trompons pas, un sujet sans verbe n'est pas un sujet auquel il manque quelque chose, mais tout à fait le contraire : **tous les verbes sont potentiellement présents dans le sujet**. Ils sont simplement ellipsés. C'est la tâche de la compréhension du sujet de les faire ressortir. Autrement dit, un sujet sans verbe est plus riche et moins contraignant qu'un sujet avec.

👉 **Exemple** ★ Le corps, une affaire d'État ?

Dans ce sujet, c'est à vous de faire ressortir les verbes. Par exemple, pour les verbes que nous venons de voir : le corps est-il une affaire d'État ? Le corps peut-il être une affaire d'État ? Le corps doit-il être une affaire d'État ? Mais d'autres sont possibles : constitue-t-il, a-t-il fait l'objet, reste-t-il, etc.



Ce ne sont pas les seuls verbes possibles et certains pourraient ne pas être pertinents au traitement du sujet. Cela fait donc l'objet d'un choix qui doit être pertinent et assumé. Une seule règle donc : ne choisissez pas un verbe dont la réponse vous paraît évidente. Il n'y aurait alors pas de problème et donc pas de problématisation possible. Ajoutons également que vous devez en choisir plusieurs, autrement, ce serait une réduction du sujet.

c. Le reste du sujet

L'analyse de la formulation du sujet se termine par l'analyse du reste. **Le reste n'est pas l'inessentiel, il est essentiel.** Mais, c'est ce que l'on obtient une fois soustraits les termes à définir et le verbe. Le reste du sujet est composé des modalisateurs du verbe ou des termes. Nous voulons dire ici que ce sont des mots qui affectent la compréhension finale des termes et du verbe (Par exemple, le verbe « devoir » est une modalisation du verbe « pouvoir ». Lorsqu'une chose est possible, on peut, si elle est également nécessaire, on doit. On ajoute la nécessité à la possibilité). Le reste peut être exhaustif, austère ou parfois absent.

Exemple ★ Faut-il tout dématérialiser ?

Dans un sujet comme « Faut-il tout dématérialiser ? ». On définirait « dématérialiser ». On reconnaît l'expression de la nécessité légitime dans le verbe. Mais le sujet ajoute un modalisateur qui affecte à la fois le verbe et le terme : « Tout ».

Verbe : on peut ne rien devoir dématérialiser, devoir dématérialiser une partie, tout devoir dématérialiser. Le verbe est modalisé par le « tout »

Terme : on comprend ce que « dématérialiser quelque chose » veut dire (dématérialisation des données, de la monnaie, des flux, des interactions, etc.), mais « tout dématérialiser » n'est pas dématérialiser certaines choses. Il faudrait imaginer un monde dans lequel tout est dématérialisé, c'est-à-dire déterminer ce qui ne peut pas l'être (Impossibilité) ou ne doit pas l'être (Nécessité), et ainsi décrire les choses, s'il y en a, dont la constitution même empêche la dématérialisation ou dont les conséquences de leur dématérialisation ne seraient pas acceptables. Et s'il n'y en a pas, décrire ce qui dans la constitution de toute chose permet la dématérialisation.

On le voit clairement, dans ce sujet, le reste « Tout » modalise le terme à définir et le verbe du sujet et change grandement la réponse à apporter au sujet.

Exemple ★ Les institutions démocratiques peuvent-elles reposer sur le secret ?

On définirait l'expression « Institutions démocratiques » et « secret ». On reconnaîtrait l'expression de la possibilité dans le verbe. Mais le sujet ajoute un modalisateur qui affecte le terme « secret » : « Reposer sur ».



«Reposer sur» n'est pas utiliser, manier ou se servir du secret. C'est plus que cela. Ce n'est pas non plus être intégralement fait de secret. C'est moins que cela. «Reposer sur» doit ainsi être compris comme ce qui se **fonde** sur un usage permanent du secret, mais dont beaucoup d'activités peuvent être publiques. On obtient ainsi une semi-opacité radicale (à la racine) qui n'est pas supposée par le seul terme «secret», mais ajoutée par le reste.

On le voit clairement, dans ce sujet, le reste «reposer sur» modalise le terme à définir et change grandement la réponse à apporter au sujet.

✿ **Attention.** *Ne pas tenir compte du reste revient à ne traiter que partiellement le sujet. Le manque d'attention des candidats sur les termes à définir ou le reste du sujet est souligné par **tous les rapports de jury.***

Rapport de jury 2019 : « De même «reposer sur», cela ne signifie pas simplement «être compatible avec» ou «recourir à». **Il fallait au moins** se demander si le secret pouvait être, sinon au fondement de la démocratie, du moins un principe du fonctionnement de certaines de ses institutions. »

» **Sujet sans reste**

De la même manière qu'un sujet sans verbe, un sujet sans reste est un sujet auquel vous allez devoir en ajouter. Ce point sera important pour l'étape de composition du plan (voir II. 3).

1.2 (bis) Analyser la formulation des sujets exceptionnels

Deux autres types de sujet peuvent sembler différents de la question totale.

a. Les sujets à deux concepts

Certains sujets ne présentent que deux concepts juxtaposés (« Argent et démocratie », « Mondialisation et contestations », etc.) Dans ces cas, la formulation du sujet est réduite au plus simple : pas de verbe, peu ou pas de reste (« et », expression du pluriel « ...s »). Un sujet à deux concepts ne devrait pas vous déstabiliser. Pensez simplement que le verbe et le reste sont à découvrir par la problématisation (voir II.2). Ces sujets ne sont pas plus difficiles, ils sont seulement plus libres que les questions totales.

b. Les questions partielles

Les questions partielles sont des sujets qui présentent un terme interrogatif : comment, pourquoi, par quoi, à qui, qui, quel, de quel, par quel, dans quel, etc. (« Comment comprendre aujourd'hui la notion de mémoire nationale ? », « Dans quelle mesure les médias sont-ils le reflet de la société ? »...).

Il n'y a aucune raison d'analyser une question partielle autrement qu'une question totale. Vous devez identifier l'ordre, le verbe et le reste. Il conviendra de bien analyser le terme interrogatif (ne pas le définir comme un terme, mais le



prendre en compte dans la problématisation). Ainsi, « pourquoi » demande des raisons, « comment » demande des moyens, « qui » demande un acteur, « quel » demande des objets...

La différence essentielle entre un sujet à question totale et un sujet à question partielle est que, plutôt que le verbe, c'est le terme interrogatif qui donnera le type de réponse au sujet (et donc la construction du plan, voir II.3).

 **Exemple ★** Question totale – « Les médias sont-ils le reflet de la société ? » suppose des réponses en « Ils le sont parce que... » et « Ils ne le sont pas parce que... ».

Question partielle – « Dans quelle mesure les médias sont-ils le reflet de la société ? » présuppose une réponse (Présupposé du sujet : les médias sont le reflet de la société) et interroge à quel point, dans quelle proportion le sont-ils, ou de quel reflet s'agit-il. Il ne serait ainsi pas adéquat de traiter le sujet comme s'il était une question totale (les médias sont-ils le reflet de la société).

• 2. Problématisation

La problématisation se fait au brouillon. Elle doit précéder toutes les recherches d'auteurs ou de citations pertinentes pour le sujet puisqu'elle cadre cette même recherche. Elle est le cœur de l'exercice. **Une bonne problématisation fait une bonne copie.** La problématisation aboutit à la formulation d'une **problématique**.

La problématique est l'explicitation du problème découvert sous la forme d'une phrase interrogative directe. Elle doit rendre compte du problème découvert dans la problématisation. On essaie généralement de conserver le verbe du sujet. (Un sujet en « Faut-il » donne une problématique en « Faut-il »). **Elle n'est jamais la simple répétition du sujet.**

Une problématisation est la découverte et la mise en mot de **tensions** (ou du problème) qui forment dans le sujet un paradoxe. Autrement dit : sans une réflexion argumentée, il serait impossible de le résoudre. C'est pourquoi, **si un sujet vous paraît évident, cherchez encore.**

On peut distinguer deux types de tensions : une tension logique interne, une tension logique externe.

a. Tension logique interne (au sujet)

Une tension logique interne est une tension qui se découvre dans la définition même des termes du sujet. Elle amène à un paradoxe à l'intérieur même du sujet. **Il est ainsi impossible de la découvrir sans avoir défini correctement les termes.**

Découvrir une tension interne dans un sujet à deux termes consiste à découvrir une formulation de l'un des termes dans la définition de l'autre.



b. Tension logique externe (au sujet)

Une tension logique externe se découvre dans ce qui est habituellement dit d'une chose. Ainsi, la thèse du sens commun sur un terme semble être contradictoire avec elle-même, ou contradictoire avec ce qui est observable dans la réalité.

 **Exemple** ★ Faut-il avoir peur des révolutions ?

On reconnaît les termes : « peur » et « révolution ».

La peur est une émotion manifestant l'inquiétude ou l'angoisse face à un danger, présent, futur, réel ou supposé. Elle est ainsi un désir de conservation.

Les révolutions sont des périodes de changement telles qu'elles amènent à un renversement profond de la société affectée en un court laps de temps. Elles désignent ainsi le mouvement des éléments d'une société : ce qui était à la marge vient au centre, et ce qui était au centre est marginalisé. Les révolutions répondent souvent à un désir de changement de l'ordre d'une société. On parle de révolutions politiques (révolution française), de révolutions des mœurs (révolution sexuelle) ou de révolutions techniques (révolution industrielle).

Tension interne : dire qu'il faut avoir peur des révolutions revient à dire qu'il est légitime de considérer les révolutions comme un danger et de désirer conserver le statu quo.

Or, une révolution répond précisément à un désir profond de changement. Si les hommes avaient peur des révolutions, elles ne se produiraient jamais. Les révolutions se produisent ainsi nécessairement lorsque les hommes n'en ont plus peur.

Tension externe : d'un côté, les révolutions sont perçues comme des moments de libération. Elles remettent en cause un ordre qui n'est plus légitime pour la société qui le subit. Elles sont censées rétablir une justice bafouée, rééquilibrer une situation inéquitable ou insupportable. La Révolution française est ainsi souvent associée à un renversement des valeurs iniques de l'Ancien Régime. On ne devrait pas pouvoir en avoir peur.

Mais d'un autre côté, les révolutions conduisent au chaos, à l'instabilité et se passe souvent (toujours ?) dans la violence. Leurs progrès sont souvent de courte durée ou trop maigres pour les souffrances engendrées. Elles produisent ainsi précisément tout ce dont on peut avoir légitimement peur. La Révolution française se termine précisément par la « Terreur », un nom qui semble par avance résoudre notre problème.

Problématique : faut-il prendre les révolutions pour de simples boucheries indésirables qui se produisent sans but ni cause, exclusivement capables d'inspirer la peur ?



On voit que la problématique ne fait que rendre compte des tensions préalablement découvertes (désir – peur, justice – violence, conservation – changement). Ce ne sont que des exemples, un sujet peut-être problématisé de beaucoup de manières différentes. Mais, plus le problème est ardu, plus la copie en sera intéressante. Attention à ne pas problématiser à côté du sujet ou par extension (en déplaçant peu à peu le sens des termes), vous iriez droit au hors-sujet. On remarque donc que **la problématisation nécessite une bonne compréhension préalable du sujet**.

Le **problème**, qui regroupe toutes les tensions en un, sera exposé clairement dans l'introduction.

» Problématiser un sujet à un terme ou à deux termes.

Nous l'avons dit, certains sujets ne présentent pas de question et peuvent ainsi paraître sans problème. Mais, **aucun sujet n'est sans problème**, et la découverte du problème est l'une des conditions de la réussite de l'exercice. Le travail de définition devra être fait avec sérieux. Puis un second travail de **découverte de la relation des termes entre eux** viendra remplacer le travail d'analyse de la formulation du sujet.

Exemple ★ Mondialisation et contestations

Aucune bonne problématisation ne peut garder les termes isolés l'un de l'autre. Il faut découvrir leur(s) relation(s). (À nouveau, l'introduction des verbes et de leur variété de sens peut être pertinente à une problématisation : la mondialisation peut-elle se faire sans contestations ; la mondialisation doit-elle nécessairement s'accompagner de contestation ; les contestations à la mondialisation sont-elles légitimes, etc. — autant de manières de découvrir des tensions)

Définitions : la mondialisation est le processus d'augmentation rapide des connexions entre les économies, les cultures ou les sociétés. On la découvre dans l'augmentation des flux de capitaux, de personnes, d'informations ou de biens. Ces flux affectent les acteurs en les uniformisant.

Les contestations renvoient aux résistances et révoltes qu'entraîne un certain ordre politique ou économique. Elles peuvent exister par une critique du modèle ou par la mise en place de contre-modèles.

Problématisation : tension logique interne – La mondialisation suppose une fluidification. Mais, la plupart des sociétés ont des pans entiers de leur tradition qui ne sont pas fluidifiables, qui ne peuvent être exportés. Ainsi, la mondialisation ne rend pas tout mondialisé, elle sélectionne ce qui peut faire l'objet d'un commerce, ce qui exclut de facto des formes politiques et économiques ou des pratiques culturelles. La mondialisation produirait donc elle-même ses propres résistances.



Tension logique externe – La mondialisation est souvent présentée comme un phénomène nécessaire issu du progrès technique. Si elle est nécessaire, s'y opposer est futile. Mais, les conséquences de ce processus ne semblent pas si bénéfiques. Les contestations n'apparaissent pas seulement dans les pays en voie de mondialisation, mais dans des pays déjà fortement mondialisés. Les expériences diverses de la mondialisation amènent à des contestations qui ne peuvent s'exprimer que sous la forme de contestations paradoxalement elles-mêmes mondialisées. Il y a une mondialisation de la contestation.

3. Construction du plan

Un plan s'organise en deux (modèle droit-Sciences Po) ou trois parties (modèle histoire-philosophie). Un plan bien construit fait partie des critères attendus de l'épreuve (voir rapports de jury). Le plan doit *toujours* consister en une argumentation et ne *jamaïs* consister en une juxtaposition. La dissertation ne peut jamais être descriptive ; une description n'étant pas un raisonnement. Peu importe le plan que vous choisissez, dans un sujet présentant plusieurs termes à définir (« Mondialisation et contestations » ; « Faut-il avoir peur des révolutions ? » ; « Le corps, une affaire d'État ? », etc.), **il n'est JAMAIS pertinent de traiter isolément les termes en deux parties distinctes.** Vous feriez un **complet hors sujet** sur toutes les parties qui ne traitent qu'un terme.

Les parties doivent être prévues au brouillon et ne peuvent être improvisées à la hâte. Une partie *ne peut pas* être indépendante des autres, elle doit toujours être logiquement reliée avec ce qui la précède et avec ce qui la suit. Autrement, elle paraîtra injustifiée. Une partie doit toujours être également une réponse explicite au sujet **et** une réponse explicite au problème découvert par la problématisation. Une partie est avant tout jugée pour sa construction argumentative (sa pertinence pour le sujet et sa cohérence avec elle-même et avec les autres parties).

Chaque partie doit avoir un **titre**, présenté dans l'annonce de plan et dans le premier alinéa de la partie, et des **sous-parties** (trois est idéal, une est insuffisant, cinq est excessif), permettant de montrer la pertinence de l'idée défendue.

C'est ici qu'il est nécessaire de *chercher* et non plus seulement de *comprendre*. Il **faut chercher des auteurs, des citation-s, des exemples, des arguments qui servent les réponses possibles au sujet.** Puis les articuler dans les sous-parties.

Beaucoup de plans sont possibles. Le plus commun et le plus adapté aux questions totales sont le **plan dialectique**. Mais, il est souvent mal compris par les candidats. Il consiste en une **thèse**, une **antithèse** et une **synthèse**. C'est un dialogue entre deux personnes *raisonnables*.



 **Exemple ★** La défense du Vivant doit-elle tenir compte d'enjeux sociaux ?

a. Thèse

La thèse est l'expression et la défense d'une idée permettant de répondre au sujet. Dans un sujet à question totale, la thèse consisterait en l'affirmation ou la négation du verbe du sujet, **pour une raison précise**.

Titre de la thèse

(A) La défense du Vivant doit tenir compte d'enjeux sociaux, car l'homme ne peut pas être excepté de l'ordre du Vivant. Il en fait partie, et distinguer l'un de l'autre revient à opposer l'homme à la nature.

OU

Titre de la thèse

(A') La défense du Vivant ne doit pas tenir compte d'enjeux sociaux, car la prise en compte des enjeux sociaux empêche une véritable défense du Vivant. La défense du vivant reviendrait ainsi à une défense de l'homme, dont on tient déjà compte dans toutes les politiques publiques.

On voit ainsi qu'**il n'est pas suffisant de nier ou d'affirmer** pour faire une bonne partie. Il convient aussi de justifier ce qui amène à cette affirmation ou négation.

b. Antithèse

L'antithèse n'est pas nécessairement la négation du verbe du sujet. Elle est en revanche toujours la négation de la *thèse* (1^{re} partie). **Mais, il ne s'agit pas de se contredire pour se contredire**. Il n'est pas question de défendre une thèse pour ensuite soutenir une position diamétralement opposée sans raison. Il s'agit d'exposer les limites des arguments présentés (remettre en question la thèse), afin de développer une nouvelle réponse, elle-même argumentée (antithèse).

Titre de l'antithèse

(B – s'oppose à A), Mais, nous voyons que les politiques publiques se retrouvent impuissantes pour vraiment défendre le Vivant si elles tiennent compte des enjeux sociaux. Il est nécessaire de distinguer les intérêts du vivant et les intérêts de l'homme.

OU

Titre de l'antithèse

(B' – s'oppose à A'), Mais, distinguer les intérêts de l'homme et ceux du vivant revient à consacrer la place supérieure de l'homme dans la nature, c'est-à-dire à admettre d'avance qu'en cas de conflit entre la défense des enjeux sociaux et la défense du vivant, on choisisse toujours l'homme.



c. Synthèse

La synthèse n'est ni une conclusion ni un compte rendu. C'est un nouveau développement qui prend en compte les arguments précédents et vient réaffirmer en la défendant différemment une idée, préalablement réfutée (Thèse). Elle consiste souvent en une modalisation du reste du sujet (« tenir compte » dans l'exemple).

Titre de la synthèse

(C) Il est impossible que la défense du Vivant ne tienne pas compte d'enjeux sociaux, dans la mesure où la défense du Vivant n'est pas extérieure au monde humain. C'est toujours l'homme qui reconnaît l'utilité ou la valeur du Vivant. La défense du Vivant est d'ailleurs elle-même un enjeu social (végétarisme, écologisme, etc.).

On voit bien qu'une nouvelle idée est défendue. La synthèse ne peut pas se contenter de compter les points (si c'est le cas, elle est parfaitement inutile).

» Autres plans

D'autres plans sont possibles, mais plus difficiles à formaliser.

- **Le plan thématique**

Le plan thématique consiste à choisir les domaines d'application des concepts du sujet et les séparer par points de vue. Il est parfois plus facile à construire, notamment sur les sujets à seulement deux termes (ex. : mondialisation et contestations). On pourrait ainsi traiter le sujet économiquement (A), politiquement (B) puis sociologiquement (C). Mais, ce traitement présente un risque majeur d'exposition plate. Pour appliquer correctement un plan thématique, il faut *dialectiser chacune des parties* pour conserver l'articulation argumentative. Cela devient très vite difficile à faire en 3 h.

- **Le plan progressif**

Le plan progressif répond au sujet par examen successif de réponses. Il est particulièrement adéquat au traitement des sujets à question partielle (« Comment », « pourquoi », « À qui », etc.). Il présente ainsi des réponses ordonnées selon l'évidence (de la moins évidente à la plus évidente), selon l'universalité (de la plus immédiate à la plus universelle). Les réponses entre elles peuvent s'opposer, rejeter la précédente comme la plus pertinente (plan progressif-dialectique), ou se comprendre les unes dans les autres (plan progressif-cohésif). En revanche, **elles ne peuvent jamais être juxtaposées ou indépendantes les unes des autres.**



III. Rédaction

La dissertation est un écrit structuré. Une fois avoir compris le sujet au brouillon et avoir organisé les réponses au sujet, vous pouvez entamer la rédaction. La forme est essentielle à la compréhension des thèses, idées et arguments que vous présenterez.

• 1. L'introduction

- a. Accroche : dans la dissertation de QC, l'accroche est essentielle. Elle montre que vous êtes capables en un exemple de *représenter le problème du sujet*. Elle ne doit pas être trop générale. À la fin de l'accroche, on passe à la ligne.

 **Exemple ★** La défense du Vivant doit-elle tenir compte d'enjeux sociaux ?
« Dans certains pays comme la France ou l'Espagne, la corrida fait l'objet de vifs débats. Elle est largement critiquée comme une violence gratuite envers des animaux et d'autre part défendue par les populations concernées comme une pratique culturelle importante intégrant des savoir-faire et des enjeux économiques. À travers la corrida, on voit s'opposer des considérations éthiques sur le vivant et des enjeux sociaux. »

- b. Définitions : l'étape de définition est essentielle. Les rapports de jury soulignent tous à quel point les candidats manquent de définitions et de pertinence dans leurs définitions. Les définitions découvertes au brouillon prendront leur place ici. (Voir II.1.1) À la fin de chaque définition, on passe à la ligne.
- c. Problème : le problème doit également être présenté en introduction. Il est souvent structuré en deux oppositions (« D'une part... Mais... ») (Voir II. 2) À la fin de chaque opposition, on passe à la ligne.
- d. Problématique : la problématique clôt l'énoncé du problème. On passe à la ligne avant et après la problématique.
- e. Annonce de plan : l'annonce du plan est la présentation de la structure de votre dissertation. Vous aurez à mettre ici les *titres de vos parties* (voir II. 3). On saute une ligne après l'annonce du plan.

 **Exemple ★** La défense du Vivant doit-elle tenir compte d'enjeux sociaux ?
« Nous verrons qu'il est nécessaire que la défense du Vivant tienne compte d'enjeux sociaux, car l'homme ne peut pas être excepté de l'ordre du Vivant. *Cependant*, la défense du Vivant se trouverait dans ce cas bien souvent impuissante, il faut donc faire de la défense du Vivant une doctrine indépendante de tous les enjeux sociaux. *Mais*, il faudra enfin admettre que tenter d'isoler la défense du vivant des enjeux sociaux est impossible, car c'est toujours l'homme qui reconnaît l'utilité ou la valeur du Vivant. La défense du Vivant est d'ailleurs elle-même un enjeu social. »



• 2. Développement

Le développement est communément fait de trois parties, composées elles-mêmes de trois sous-parties. À la fin de chaque sous-partie, on passe à la ligne ; à la fin de chaque partie, on saute une ligne.

Une sous-partie présente une unité argumentative. Elle ne doit pas aller dans tous les sens. Elle se compose comme suit :

- a. Un énoncé : l'énoncé de la sous-partie consiste en une phrase qui résume ce que vous essayerez de montrer dans le paragraphe qui suit.
« Si la défense du vivant prend en compte des enjeux sociaux, alors on ne donne au Vivant qu'une valeur instrumentale. »
- b. Un argument : l'argument est la démonstration elle-même. Il doit être logiquement valide (**une autorité n'est pas un argument**).
« Défendre *vraiment* le Vivant, c'est nécessairement rompre avec la hiérarchie traditionnelle du vivant, dans lequel l'homme est à la fois le centre de toute chose et le sens de l'existence de tous les vivants. L'ensemble de la pensée religieuse et philosophique consacre le statut exceptionnel de l'homme, en accordant aux vivants une valeur qui ne dépend que de l'utilité de l'homme. Ce serait donner une valeur instrumentale aux vivants. Défendre le Vivant ne peut se réduire à cela, puisque les intérêts humains passeront toujours devant les intérêts du Vivant pris en eux-mêmes. »
- c. Un exemple : l'exemple n'est pas un argument. Il n'y a que deux types d'exemples : les exemples quelconques et les exemples limites. Si vous voulez montrer l'existence d'une chose, il suffit d'un exemple qui la met en scène (exemple quelconque). Mais, si vous voulez montrer la nécessité d'une chose, alors vous devez trouver un exemple limite, c'est-à-dire un exemple qui, s'il vérifie la thèse, permet aussi de la vérifier dans tous les autres cas.

Un exemple quelconque peut montrer que *ça existe* : « Par exemple, dans la corrida, le taureau est traditionnellement considéré comme un moyen au service de l'amusement, de la tradition ou de l'identité sociale : il n'a pas de valeur en lui-même, mais une valeur instrumentale. On peut bien reconnaître dans la loi la sensibilité animale et interdire la cruauté, les intérêts animaux sont toujours subordonnés à des intérêts humains jugés supérieurs : la tradition, les savoir-faire, ou les économies taurines. »

Un exemple limite peut montrer que ce qui est vrai dans ce cas est vrai *a fortiori* ailleurs : « Par exemple, la mise en place d'aires marines protégées (AMP) en 1992 lors de la Convention de Rio permet d'interdire, à leur plus haut niveau de protection, toutes les activités humaines dans le but de préserver la biodiversité. Il semble ainsi que le Vivant soit pris comme valeur en lui-même dans ce genre de mesure. Mais, **même dans**

ce cas, la protection de la diversité du Vivant n'est pas désintéressée, elle s'inscrit elle-même dans la gestion des **ressources** naturelles. Autrement dit, c'est parce que la biodiversité pourrait impacter négativement la vie humaine à l'avenir qu'on se met à la protéger. Ce n'est pas une véritable défense du Vivant, mais une défense des intérêts socio-économiques à travers une défense instrumentale du Vivant. »

- d. Auteur ou citation : un auteur ou une citation ne sont pas des arguments. Il convient de montrer que leur usage est pertinent et leur argumentation cohérente pour la sous-partie. Sans être justifiée, une citation n'a aucune valeur, et un auteur paraîtra parachuté. **Toute unité argumentative ne nécessite pas un auteur ou une citation.**
- e. Reprise de l'argument : enfin, l'argument est résumé une dernière fois pour clore la sous-partie.
« Il paraît ainsi évident que, si on intègre à la défense du vivant des enjeux sociaux, nous serions toujours en train de sacrifier les intérêts du Vivant sur l'autel des intérêts humains. La véritable défense du Vivant ne doit donc pas tenir compte des enjeux sociaux. »
- f. Transition : la transition fait le lien avec la sous-partie suivante ou avec la partie suivante. Elle montre la progression dans le raisonnement. Elle est essentielle pour ne pas donner l'impression de juxtaposition des arguments. On **évitera** ainsi une transition qui consiste seulement en « Nous avons montré *ceci*, nous allons maintenant montrer *cela*. »

• 3. Conclusion

La conclusion est le plus simple des moments. Vous avez montré quelque chose tout au long de la dissertation, vous devez à présent en rendre compte.

- a. Retour sur la structure argumentative de la dissertation : présentez d'abord le récit argumentatif (non chronologique) de votre dissertation.
« Nous avons vu qu'il était nécessaire de prendre en compte les enjeux sociaux dans la défense du Vivant, puisque si ce n'est pas le cas, il devenait impossible de défendre le Vivant, les enjeux sociaux paraissant alors toujours supérieurs à la défense du Vivant. Mais, ce dernier point aboutit à une parfaite impuissance des acteurs de cette défense, puisque derrière toute mesure protectrice de l'environnement, il y a toujours des hommes dont les intérêts s'y opposent. Il a donc fallu s'intéresser au problème qu'il y a à dissocier défense du vivant et enjeux sociaux, puisque c'est toujours les hommes qui prennent sur eux la charge de la défense du Vivant, il leur est impossible d'être un juge extérieur et neutre. La défense du vivant est elle-même un souci socialement partagé, et donc fondamentalement un enjeu social. »



- b. Réponse: la réponse au sujet est la phrase conclusive qui met un terme **définitif** à la dissertation en répondant à la fois à l'énoncé du sujet et à la problématique.

« Il est donc impossible pour une défense du Vivant humaine, la seule qui puisse exister, de ne pas tenir compte des enjeux sociaux. Elle est elle-même motivée par des enjeux sociaux même si elle semble parfaitement désintéressée. Il est donc nécessaire qu'elle en tienne compte. »

Évitez absolument les conclusions paresseuses : « Nous avons vu que la question était complexe et la réponse difficile. » ou « Finalement, il y a beaucoup de réponses possibles à ce sujet. » Vous êtes en fin de dissertation, un correcteur s'attend à trouver une réponse plus précise plus construite qu'un simple « C'est dur » ou « Ça dépend ». Ce genre de remarque détruirait en quelques mots tout le travail accompli. Mieux vaut ne rien dire de plus que dire cela.



IV. Relecture

Essayez de vous ménager un temps de relecture (idéalement 10 minutes) afin de ne pas perdre les points attribués à l'orthographe et à la syntaxe. Attention à ne pas mal comprendre cette remarque : réserver un temps à la relecture ne veut pas dire que le reste de la rédaction peut être faite sans un minimum de soin apporté à la graphie et à l'orthographe. S'entraîner à la dissertation, c'est aussi faire en sorte de ne pas donner le jour de l'épreuve une impression de négligence généralisée dans la copie rendue.



Thème 1

La paix (nouveau thème)

● COURS ●

Introduction

« Ah ! Moi aussi, j'ai le désir de la paix le plus tôt possible et tout le monde la désire. [...] Ma politique étrangère et ma politique intérieure, c'est tout un. Politique intérieure, je fais la guerre ; politique étrangère, je fais la guerre. Je fais toujours la guerre. »

GEORGE CLÉMENCEAU, 8 mars 1918, Discours à l'Assemblée nationale.

« Ils font un désert, et ils appellent cela la paix. »

TACITE, *Vie d'Agricola*, 30-31.

Tous ceux qui font la guerre prétendent chercher la paix. Si l'on peut douter de l'honnêteté de certains des belligérants quand ils font montre de leurs bonnes intentions, d'autres semblent sérieusement chercher une solution pacifique et sont pourtant jetés dans la guerre comme les autres. Nous sommes ainsi confrontés à une situation presque absurde : dans les guerres modernes, des centaines de milliers d'hommes se déchaînent les uns contre les autres en demandant « la paix ». Les militaires espèrent que la guerre finisse, les civils n'en veulent pas davantage, les dirigeants prétendent ne vouloir que la paix. Tous sont victimes directes et indirectes de la guerre, « ce fléau et ce crime [...], qui contient tous les fléaux et tous les crimes », comme disait Voltaire dans le *Dictionnaire philosophique*. C'est que, être en paix ou en guerre, faire la paix ou la guerre n'est jamais seulement de notre fait, cela dépend de l'avis de l'autre parti.

Disons pour commencer que la paix est un certain état qui se définit en creux du concept de guerre. Aucun auteur n'est parvenu à définir rigoureusement la paix sans en faire « l'absence de guerre ». Ceci dit, il est possible d'être en *paix avec soi-même*, de contempler la *paix nocturne*, quand les bruits et l'agitation de la journée sont tombés, de *reposer en paix* dans la mort une fois notre temps



écoulé. Autant de paix sans rapport immédiat à la guerre. Mais, dans tous les cas cités, nous pouvons voir l'absence de quelque chose (l'inquiétude, le bruit, la vie). La paix semble ne pouvoir se formuler que comme l'absence de conflit.

Nous connaissons davantage la guerre que la paix. **L'histoire humaine est l'histoire de la guerre, et non l'histoire de la paix.** On raconte les victoires, les défaites, les massacres, mais non la vie *paisible* d'un paysan. La paix apparaît alors comme un paradis perdu, un rêve pour utopiste ou un projet toujours repoussé par les vicissitudes de l'existence. Par exemple, la tradition chrétienne borne l'existence humaine par deux états de paix.

D'une part, le monde originellement créé par Dieu est harmonieux. La *Genèse* décrit le jardin d'Éden et ses habitants. Les premiers hommes ne sont pas agités par la douleur et la souffrance, ils ne connaissent ni la honte ni la discorde, et leur existence est à l'abri dans un jardin fait pour leur bonheur. Après avoir consommé le fruit de la connaissance du Bien et du Mal, Adam et Ève sont chassés du jardin, condamnés par Dieu à une vie de labeur. Dès la génération suivante, Caïn tue son frère Abel; la vie sur Terre commence par le conflit et la guerre. La paix n'existe ainsi que dans un passé immémorial.

D'autre part, les hommes sont tous destinés à retourner en Dieu par le salut du genre humain. Le « Prince de la paix » (Ésaïe 9:5) doit venir et faire un monde sans conflit: le royaume des cieux, un monde de paix et d'allégresse pour l'éternité. Dans ce royaume, les hommes changeront leurs armes pour des socs (outils pour labourer la terre), les nations ne s'affronteront plus. Tous soumis au Prince de la paix qui se fera « l'arbitre des peuples » (Ésaïe 2:4). Plus encore, c'est la nature elle-même qui ne sera plus conflictuelle. Le loup « habitera avec l'agneau » (Ésaïe 11:6) et ils « brouteront ensemble » (Ésaïe 65:25). Toute la création sera en paix: sans domination, sans prédation, sans douleurs, tout demeurant au repos, dans une pleine et éternelle tranquillité. Si le christianisme place la paix dans le passé oublié et dans l'avenir lointain, **c'est que sur Terre, rien ne reste en paix éternellement.**

Or, si la paix n'est que le silence des armes, n'est-elle pas superficielle? Peut-on vraiment dire que jusqu'au premier coup de feu tiré, les hommes sont en paix? La paix pourrait ainsi être une préparation à la guerre. Or, n'est-ce pas ce que l'on observe? Des hommes qui en temps de paix se préparent à la guerre. La paix apparaît ainsi seulement comme **un moment de la guerre**, qui revient toujours. La guerre semble alors nécessaire et la véritable paix impossible.



On peut distinguer trois sens du mot « paix », en fonction de l'objet auquel il s'applique.

- » D'abord la paix est celle du « *traité de paix* ». C'est l'état de non-belligérance entre les États, qui suit immédiatement la guerre ou lui précède. Cette paix est *extérieure*.
- » Ensuite, la paix peut désigner la *paix civile*. C'est l'état de concorde entre les citoyens d'une même unité politique qui ont le sentiment d'appartenir à cette unité et qui obéissent aux règles et décisions de la collectivité ainsi formée. Cette paix est *intérieure*. Elle s'oppose à la guerre intérieure ou *guerre civile*.
- » Enfin, la paix désigne le sentiment de plénitude, de calme et de sérénité qui suit la colère, le stress ou l'agitation. Un individu ne peut être en paix qu'à condition de ne pas être *troublé* par des passions. L'être en paix ne ressent pas de besoin pressant ou de désir intense, il est entièrement transparent à lui-même, en bref, il n'est pas divisé entre *ce qu'il est* et *ce qu'il devrait être*.

On comprend aisément qu'entre ces trois sens, il y a des contradictions. Une nation vaincue, et donc en paix avec celle qui l'a vaincue, n'a pas un sentiment d'appartenance quelconque ou de plénitude, elle est souvent au contraire humiliée et revancharde.

Ensuite, dire que la paix finit toujours, c'est ramener des situations historiques très diverses à un même concept qui ne les recoupe pas pleinement. Les paix ne sont pas toutes équivalentes. Certaines sont transitoires et n'en méritent parfois pas le nom : la paix d'Amiens en 1802 entre la France révolutionnaire et le Royaume-Uni ne dure que 14 mois et chacun des belligérants attend le retour de la guerre. D'autres durent au point d'en oublier que la guerre était possible : la paix entre les grands États d'Europe (Italie, Royaume-Uni, Allemagne, France) depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale est sans précédent historique, tant dans la longueur que dans la profondeur de cette paix. Chacune des réponses aux questions abordées tiendra compte de ces variations de sens.

Pour traiter de la paix, nous verrons à travers trois questions ses principaux enjeux. Dans un premier temps, nous poserons le problème définitionnel : la paix est-elle seulement l'absence de guerre ? (Q°1, p. 31). Puis, il conviendra de se confronter à l'utilité de la menace de guerre ou de la guerre elle-même dans le maintien ou l'établissement de la paix. Puisqu'il est particulièrement difficile de déterminer quels moyens sont adéquats à l'établissement de la paix et s'il n'est pas contradictoire. Nous nous interrogerons : pour avoir la paix, faut-il préparer la guerre ? (Q°2, p. 57). Et enfin, nous verrons que la paix se fait aussi et surtout dans le cœur et l'esprit des hommes (Q°3, p. 120).



1 La paix est-elle seulement l'absence de guerre ?

« La paix toujours se corrompt et la guerre n'a plus d'âge. »

JEAN FOLLAIN, « Le secret »

« L'histoire des nations n'est guère que le récit de leurs combats ;
la paix n'y figure que sous la forme de courtes trêves. »

PROUDHON, *La guerre et la paix* (1861)

Introduction

La santé disparaît dans la maladie, et si nous devons dire ce qu'est être en santé, comment cela nous apparaît, comment nous nous sentons dans cet état, nous serions sans voix. Qu'est-ce que la bonne santé, si ce n'est l'absence de douleur, de souffrance, de maladie ? La santé est l'état que l'on ne remarque pas. L'état de celui qui n'est pas perturbé par autre chose. Et cette autre chose se définit mieux que la santé elle-même. On peut énumérer les maladies, les souffrances, les peines et les douleurs avec précision. La paix est semblable à la santé. Quand elle est là, elle ne se remarque pas. Ses qualités sont discrètes, si bien qu'on la définirait toujours par l'absence du conflit, puisqu'on ne peut en exprimer une **définition positive** (qui lui attribue des qualités). La paix passe inaperçue quand elle est là et, au contraire, les sciences humaines redoublent de précision pour parler de la guerre. Nous l'avons dit, **l'histoire est l'histoire de la guerre et du conflit**.

✎ *Précision de méthode. Puisqu'il s'agit d'un sujet définitionnel (qui réclame d'aboutir à la définition d'un terme), aucune définition de départ ne pourra être définitive puisqu'elle doit précisément être débattue dans le traitement du sujet.*

On peut définir la guerre comme l'usage organisé de moyens violents par un groupe humain pour imposer ses volontés à un autre groupe humain. La guerre est l'aboutissement d'un état de tension entre des groupes. Elle démarre par un acte d'hostilité volontaire (déclaration de guerre, violence directe).

On appelle « paix » la fin de la guerre. Le traité de paix met un terme à la guerre, par l'imposition de la volonté de l'un des belligérants, ou un retour à l'état précédent la guerre ou *statu quo* (paix blanche).

Dans nos activités quotidiennes, nous utilisons davantage les mots de la guerre que ceux de la paix. Janine Chanteur, dans *De la guerre à la paix* (1989), évoque de quelle manière notre vocabulaire est « contaminé par la guerre ». Dans le



monde de l'entreprise ou dans la politique, il y a des « hommes à abattre », « de grandes manœuvres », des « projets torpillés ». Nous « battons des œufs », puis passons à table et « attaquons un rôti ». Nous nous battons pour nos idées, sommes en première ligne, essayons des défaites, rendons les armes et enfin passons l'arme à gauche. L'évidente présence de la guerre, même dans les temps de paix, est symbolique de l'absence de qualités propres à la paix. La guerre semble précéder la paix, l'affronter et la « vaincre » dans nos esprits.

Suffit-il de dire ce que la guerre est pour savoir d'emblée, en creux, ce que la paix signifie ? Il n'y aurait ainsi aucune qualité spécifique à la paix. Il deviendrait inutile de s'interroger à son propos, puisqu'il n'y aurait rien d'autre à découvrir dans la paix qui ne serait déjà présent dans la guerre. On dirait alors que la **paix est négative, et la guerre positive** (voir déf. *infra*).

D'autre part, il paraît absurde de toujours renvoyer la paix à la guerre. La guerre est certes importante, mais elle est douloureuse. C'est une expérience qui marque négativement. La paix au contraire paraît, en toute circonstance, l'objectif principal recherché par les hommes, même dans la guerre. La paix devrait être quelque chose de positif, définissable par elle-même puisque **même la guerre semble un moyen pour la paix**. Si la guerre est un état et une activité, la paix apparaît davantage comme un but. Ce qui empêcherait définitivement la réduction de la paix à la non-guerre.

> I. La paix ou la non-guerre. Positivité de la guerre, négativité de la paix

Dire que la paix est négative signifie deux choses :

- >> Elle n'a pas de qualités propres. Elle n'est que l'inversion ou la variation des qualités du concept initial.
- >> Elle n'est que transitoire et doit « se corrompre », comme le déclare Jean Follain dans son poème « Le secret ».

 **Concept clé ★ négativité :** la négativité est la qualité d'une chose qui ne se laisse définir qu'en creux. Mais également la qualité de quelque chose qui nie ce qui lui précède. En photographie argentique, on parle de « films négatifs » pour désigner les photographies dont les couleurs sont inversées, qui n'ont pas encore été développées. Le « négatif » n'est ainsi ni la forme initiale (la réalité photographiée) ni la forme finale (la photographie imprimée) de l'acte de photographie. Le négatif est la privation des couleurs. De la même manière, un concept négatif est la privation des éléments du concept initial. Si la paix est l'absence de guerre, ou « non-guerre », la paix est négative et la guerre positive. Attention : « positif » et « négatif » n'ont rien à voir avec « bien » et « mal ».



• A. L'évidence du phénomène guerre

Tout lutte. Les plantes, les animaux, les hommes, en permanence, les vivants s'affrontent pour rester en vie. Pour les ressources, pour le territoire, pour la reproduction, pour la vie, l'affrontement est une condition de la vie elle-même.

La nouvelle « Douce nuit » de Dino Buzzati dans le recueil *Le K*, nous rappelle durement cette évidence. Un couple endormi s'éveille brusquement habité par une étrange inquiétude. Il semble aux deux personnes que, dans le jardin, il se passe quelque chose. Dans le jardin, rien : un silence éternel, une lune magnifique, les grenouilles coassent et les grillons chantent. Le jardin connaît un « calme divin », il est paisible, c'est-à-dire qu'il demeure en paix. Et pourtant, ce jardin paisible est un affrontement permanent entre toutes les « créatures de Dieu ». Tous les animaux peuplant le jardin s'affrontent dans une lutte sanglante qui est la condition de leur propre survie. Et, nous dit l'auteur, « dans le monde entier c'est la même chose, partout, à peine descend la nuit : extermination, anéantissement, et carnage ». Une fois que le jour se lève, d'autres animaux remplacent les premiers pour perpétuer cette « kermesse de la mort », et « il en sera de même pendant des siècles, jusqu'à la fin du monde. »

Les plantes luttent entre elles pour le soleil, elles se protègent d'épines pour survivre, les herbivores les désarment et s'en nourrissent, les carnivores les chassent à leur tour, et les charognards affrontent leurs semblables pour être seul à profiter du festin final.

Si nous ne voyons pas la lutte armée qui se joue sous nos yeux, c'est qu'elle ne nous intéresse pas, c'est que nous avons nos propres combats. Les hommes ne sont pas exempts d'agressivité, ils cherchent eux aussi à survivre parfois aux dépens des autres animaux et des autres hommes. La guerre n'est pas autre chose que le fait pour un groupe humain d'obtenir des avantages pour soi aux dépens des autres.

1. Définir la guerre afin de définir la paix

Carl von Clausewitz, dans *De la guerre* (1832), compare la guerre à un duel. C'est un « combat singulier agrandi » dont les règles ne diffèrent pas lorsqu'elles concernent des individus ou des États. Elle consiste en l'imposition de la volonté d'un humain ou d'un groupe humain sur un autre. Mais l'autre, n'étant pas une « masse morte », mais une force vivante, la guerre n'est plus seulement l'imposition, mais le choc entre deux volontés contradictoires. Elle est « un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté ».

La guerre devient facile à circonscrire. Elle manifeste des caractères propres : l'hostilité, la violence organisée et la présence de volontés contradictoires. Or, la paix est précisément l'absence de ces choses-là. Elle n'est pas un acte de violence, elle n'est pas la contrainte, elle n'est pas l'affrontement des volontés



contradictoires, mais elle n'est pas non plus spécifiquement quelque chose. En bref, pour savoir si un état peut être appelé « état de paix », nous n'y cherchons pas des colombes ou des rameaux d'olivier (symboles de paix), nous cherchons des armes, nous cherchons de l'agressivité, puis seulement concluons qu'il y a ou non paix. La paix ne semble ainsi rien désigner de précis, soit un état de non-guerre.

2. L'importance de la guerre

Si l'on ne raconte pas les périodes de paix, ce n'est pas seulement qu'on oublie la douceur et gardons la violence en mémoire. Mais, c'est surtout que les unités politiques et les régimes, même les plus constitutionnels, trouvent leur acte de naissance dans la force et souvent par des guerres civiles. Raymond Aron développe ce point dans son ouvrage *Paix et guerre entre les nations* (1962), dans lequel il souligne que les régimes les plus légitimes « doivent tous leur origine à la violence. »

 **Texte-clé : Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, 1962.**

💡 On l'apprend, dans les écoles, aux petits Français : en mille ans, les rois firent la France. Jamais les auteurs de nos manuels ne semblent gênés ni par l'évocation des guerres au long desquelles les rois accomplirent, contre les féodaux ou l'étranger, l'unification nationale ni par le rappel de la violence par laquelle les révolutionnaires, en 1789, en 1830, en 1848, abattirent le trône. Même en 1958, le vote de l'Assemblée nationale camoufla l'illégalité plutôt qu'il ne mit le sceau de la légalité sur l'avènement du nouveau régime. La menace de la violence – débarquement de parachutistes – constitue elle aussi une forme de violence. 💡

Ce qui fait les nations et leur organisation, c'est la guerre, notamment la guerre civile ou la menace de la guerre civile. Par « débarquement de parachutistes », Raymond Aron fait référence à l'opération *Résurrection*. C'est un complot organisé par Raoul Salan, général français à Alger, et ses généraux (dont le général Jacques Massu) qui prévoit, au cours du mois de mai 1958, le débarquement de plusieurs unités de parachutistes à Paris dans l'objectif de forcer la main du gouvernement Pflimlin. Cette opération est agitée comme une menace devant l'Assemblée nationale et le président René Coty qui finit par appeler le général de Gaulle au pouvoir afin d'empêcher une aggravation de la situation insurrectionnelle d'Alger (nommée crise de mai 1958). La V^e République est la conséquence de cette menace de violence. Mais les exemples des révolutions qui traversent l'histoire de chaque État sont des exemples suffisants pour illustrer l'idée de Raymond Aron : « l'enjeu des guerres est l'existence, la création ou l'élimination des États ». La guerre est l'instant décisif où il se décide si les peuples peuvent se constituer en État ou non. Elle est « le tribunal des peuples ».



 **Concept clé ★ pays, nation, État** : un *pays* recoupe la réalité géographique d'une population donnée. Elle peut ainsi être utilisée pour désigner des entités qui n'ont pas de politique autonome dans des territoires de cultures communes, ou clairement délimités géographiquement.

La *nation* renvoie à la communauté humaine qui se reconnaît une identité commune par la langue, la volonté ou la culture en général. Dans *Qu'est-ce qu'une nation?* Ernest Renan définit une nation comme « une âme, un principe spirituel ». C'est l'unité précédant l'unité politique appelée *peuple*. L'*État* désigne l'organisation politique elle-même. La définition classique de l'État suppose la présence de trois éléments : un territoire délimité, une population et un pouvoir politique souverain (qui n'obéit à nul autre que lui-même).

Ainsi on peut aller « dans un pays », mais on ne peut aller « dans » un État ou dans une nation qu'improprement parlant. On appartient à une nation, mais non à un État. On est soumis à l'autorité d'un État, mais non à celle d'une nation.

Il nous serait ainsi possible de modifier légèrement la formule de Karl Marx : la guerre est l'accoucheuse de l'histoire (« La violence est l'accoucheuse de toute vieille société grosse d'une société nouvelle. » Marx, *Le Capital*), c'est elle qui fait naître les sociétés dans lesquelles nous vivons en relative paix. **La paix est l'ordre temporaire que la violence et la guerre ont fait naître.**

3. Besoin, désir, guerre et paix

Les hommes se battent, c'est un fait et plus encore, cela paraît être une nécessité. Pour expliquer la permanence de la guerre, il est possible de trouver son origine dans la nature humaine, plus précisément dans la **forme du besoin et du désir**.

 **Concept clé ★ besoin – désir** : le besoin est le manque, lié à la conservation et à la reproduction biologique d'un individu. La satisfaction d'un besoin est une nécessité biologique, condition de la vie et de la santé d'un individu. Boire et manger sont des besoins.

Le désir est l'aspiration vers un objet, dont on imagine que l'obtention nous procurera du plaisir. Le désir est ainsi le manque de l'objet réel ou imaginé, dont la satisfaction ne présente pas de nécessité vitale (besoin). La gloire, la richesse ou le pouvoir sont des objets de désir.

On peut dire que les animaux sont des êtres de besoin. Toute leur existence est orientée vers la satisfaction de leur nécessité vitale. L'homme est un être de désir. Ses besoins eux-mêmes ne sont satisfaits qu'à condition qu'il en ait une bonne représentation, c'est-à-dire qu'il **désire la satisfaction de ses besoins**. De ce fait, c'est le mouvement de la vie humaine elle-même de rechercher des objets pour le satisfaire. La forme même du désir et du besoin consiste dans

le manque. On se met en mouvement parce qu'il nous manque l'objet désiré. Lorsque l'animal ne se met en mouvement que contraint par le cycle biologique des besoins, l'homme peut se mettre en mouvement en permanence et ainsi ne jamais vraiment «reposer». Or, qu'est-ce qu'«être en paix» ou «demeurer en paix»? C'est nécessairement ne pas être en lutte. C'est-à-dire ne pas affronter les choses de la nature pour sa propre conservation. Ainsi **les animaux sont en paix quand ils n'ont besoin de rien**. Quand ils ont mangé, bu, joué, quand ils se sont reproduits, ils peuvent demeurer au repos, en paix. Tandis que la satisfaction de l'homme dépend de la satisfaction de ses désirs, et **ceux-là sont virtuellement illimités**: l'homme peut *tout* désirer *continuellement*. L'homme est toujours «dans cette recherche de ce dont il est vide, pour devenir, paradoxalement, toujours autre que ce qu'il est», explique Janine Chanteur dans *De la guerre à la paix*. C'est-à-dire qu'il n'est jamais au repos, il n'est jamais en paix, quand il désire. L'expression «être en paix avec soi-même» montre bien cette contradiction entre la vie humaine et la possibilité de la paix. Elle signifie être satisfait de ce que l'on est. Or, on ne peut être satisfait si l'on formule des désirs nouveaux, puisqu'ils sont des insatisfactions.

Dans ses *Pensées*, Pascal résume: «tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne savoir pas demeurer en repos dans une chambre.» C'est-à-dire que la paix nous ennuie. Nous voulons des aventures, nous voulons «la guerre [et] de grands emplois». Nous nous imaginons, explique l'auteur, qu'une fois l'agitation passée, une fois les épreuves surmontées, nous pourrions enfin reposer en paix, que nous pourrions «ouvrir par là la porte au repos». Mais, c'est une illusion, une fois au repos, c'est l'ennui qui guette et il nous vient le besoin de repartir, de nous divertir à nouveau. Pour résumer l'explication de Pascal: **l'agitation, le mouvement permanent, sont des divertissements pour l'homme, lui qui ne sait pas demeurer en paix.**

Cette conflictualité avec soi-même, cette absence de *paix intérieure*, ne suppose pas encore l'absence de paix avec les autres. Mais, il suffit alors de développer. Deux choses mettent en mouvement l'homme: le besoin et le désir. En mettant à sa proximité un deuxième homme, il apparaît, *dès le premier instant*, une contradiction: on ne peut obtenir ce que d'autres ont déjà obtenu pour eux-mêmes (on ne peut boire l'eau déjà bue, manger la nourriture déjà mangée, etc.). Les ressources sont limitées de telle manière que ce que je veux pour ma propre conservation, je dois le vouloir contre les autres. La guerre n'est pas loin.

Machiavel dans le *Discours sur la première décade de Tite-Live* présente de quelle manière la nécessité se change en violence et en guerre pour un peuple menacé.



👉 **Texte-clé : Machiavel, *Discours sur la première décade Tite-Live*, 1431.**

💡 L'autre espèce de guerre est celle où un peuple entier, suivi de toutes les familles, abandonne un pays d'où le chasse la famine ou la guerre, et va chercher une nouvelle demeure et de nouvelles contrées [...] pour se rendre le maître absolu du pays, après en avoir expulsé ou égorgé les anciens habitants. Rien de plus cruel et de plus épouvantable que cette espèce de guerre [...]. Ces peuples [...] n'abandonnaient leur patrie que chassés par la nécessité; et la nécessité naît ou de la famine, ou de la guerre, ou des persécutions qu'on éprouve dans son propre pays, et qui contraignent à chercher de nouvelles contrées. Si ces peuples sont nombreux, ils se précipitent avec violence sur les terres étrangères, massacrent tous les habitants, s'emparent de leurs biens, établissent un empire nouveau, et changent jusqu'au nom du pays. 💡

La nécessité d'abord presse chacun individuellement à la violence et à la guerre. Elle presse de la même manière des peuples entiers qui répondent à la tendance de la vie à se conserver. Chacun défendra sa vie au risque de sa vie et de celles des autres. C'est un premier type de guerre.

Le désir, ensuite, peut se former sur bien d'autres objets que les seules nécessités naturelles. On peut désirer autre chose que manger, boire et dormir. Ainsi, Machiavel décrit-il un second type de guerre : celles qui sont le fait des princes, des républiques et de leur ambition. Les hommes désirent ce qui a de la *valeur* pour soi, ou pour les autres. Ce mouvement d'appropriation est illimité, puisque **le désir se lasse vite**, et recommence sur de nouveaux objets. Seuls les limites physiques (désirer des choses impossibles) et le désir des autres hommes peuvent limiter « l'ambition ». La condition pour ne pas être soumis, enlevé, égorgé ou tout autre acte qui pourrait faire l'objet du désir d'un autre homme est d'entrer en guerre (défensive). Cela revient à dire que la nature humaine elle-même tend à la guerre et délaisse la paix spontanément. Machiavel dans *De l'Ambition* (1509) précise : « Chacun ne voit qu'avec peine le bonheur d'autrui, aussi s'applique-t-il sans trêve et sans relâche à le détruire. C'est notre instinct naturel. ».

La guerre est ainsi la conséquence immédiate du besoin et du désir, soit de la nature humaine. Elle est nécessaire et première. **Nous ne sommes pas « branchés pour la paix », mais au contraire faits pour la guerre.** La paix n'est qu'un moment d'accalmie entre deux désirs.

• B. La superposition des concepts de paix et de guerre

Plus encore que cette nature humaine martiale, il semble également que les concepts de guerre et de paix en se superposant rendent difficile leur distinction. Si la guerre est la non-paix et la paix, la non-guerre. Il nous paraît impossible de dire devant certaines réalités, lequel des deux concepts s'applique le mieux. Toutes situations pourraient être ramenées à la guerre.



1. La paix armée

La célèbre formule de Cicéron dans la *Huitième philippique* établit qu'il n'y a nul espace entre la guerre et la paix : *Inter pacem et bellum nihil est medium* (« Entre la paix et la guerre, il n'y a pas d'entre-deux. »). Il n'y aurait ainsi aucune progressivité dans le passage de l'un à l'autre. Comme si les hommes s'endormaient pacifiques et se réveillaient guerriers.

Si la formule de Cicéron est pertinente, c'est que Rome n'est jamais désarmée. Elle forme toujours des légions, entretient ses armées et prépare les guerres futures. Si bien qu'on peut s'interroger si la « paix romaine » ou *Pax Romana* est vraiment une paix (voir Q°2.I.B.1). Si on peut imaginer des hommes désarmés, il est difficile d'observer des États désarmés.

En 2020, sur le papier, un État sur dix est désarmé, soit 26 sur 197 (10 %). Mais, la grande majorité d'entre eux sont des pays de très petite taille et peu peuplés (micro-États du Pacifique, Monaco, Liechtenstein, le Vatican...). Leur population additionnée atteint 20 millions d'habitants, soit 0,24 % de la population mondiale. Leurs PIB cumulés s'élèvent à 190 milliards de dollars, soit 0,17 % du PIB mondial. Les États désarmés sont une infime fraction de l'humanité et de sa production. Plus encore, la plupart d'entre eux bénéficient d'accords de protection qui garantissent leur indépendance et leur souveraineté (Andorre est protégée par la France et l'Espagne, le Liechtenstein par la Suisse, etc.), c'est-à-dire qu'il profite de l'armée entretenue par leurs États alliés.

Que tirer de cette observation ? Les États entre eux en temps de paix sont dans une crainte armée. Chacun s'attend à ce qu'un autre lui déclare la guerre, et il s'arme en prévision de ce moment. Cette idée est présente dans l'ouvrage majeur de Thomas Hobbes, *Léviathan*, qui compare la relation des États à des gladiateurs « leurs armes pointées » les uns sur les autres.

 **Texte-clé : Thomas Hobbes, *Léviathan*, 1651.**

☞ À tout moment, les rois et les personnes qui possèdent l'autorité souveraine, à cause de leur indépendance, se jalourent de façon permanente, et sont dans l'état et la position des gladiateurs, ayant leurs armes pointées, les yeux de chacun fixés sur l'autre, c'est-à-dire avec leurs forts, leurs garnisons, leurs canons aux frontières de leurs royaumes et leurs espions à demeure chez les voisins, ce qui est [là] une attitude de guerre. ♡

Cela revient à dire que la paix entre les États n'est qu'une guerre larvée, une paix armée, toujours prompt à muter en guerre. C'est que, pour Hobbes, il n'y a pas seulement des guerres ouvertes. Les États sont entre eux dans un **état de guerre**. La guerre est l'ensemble des combats effectifs compris dans le plus général l'état



de guerre. Mais, ce ne sont pas seulement les États qui sont dans cet état de guerre. Hobbes prétend que dans **l'état de nature**, les hommes sont dans l'état de guerre de tous contre tous, et ce jusqu'à l'avènement de l'État (le Léviathan).

 **Concept clé ★ état de nature – état de guerre :** l'état de nature est l'état hypothétique anhistorique (qui ne s'est pas réellement produit) antérieur à toutes les institutions politiques ou juridiques. C'est une manière d'imaginer la nature humaine. Hobbes en disant que l'état de nature est un état de guerre prétend que **l'homme est naturellement belliqueux**.

Pour Thomas Hobbes, l'état de guerre ne se réduit pas au combat effectif, mais définit une disposition de l'humanité en l'absence d'un pouvoir commun. L'état de guerre est une « disposition connue au combat, pendant tout le temps où il n'y a aucune assurance du contraire » (Hobbes, *Léviathan*). Ainsi, les hommes et les États peuvent être dans un état de guerre sans être explicitement ou évidemment en guerre.

Ainsi pour Hobbes, tant qu'il n'y a pas de pouvoir commun, c'est-à-dire une entité qui soumet toutes les autres à son pouvoir, les hommes et les États sont dans la **guerre de tous contre tous** (*Bellum omnium contra omnes*). Les alliés d'hier deviennent les ennemis de demain. Chacun fait un usage des autres pour satisfaire son propre intérêt sans jamais viser la paix commune. La paix se définit alors aisément : « Tout autre temps [que l'état de guerre] est paix », dit Hobbes dans le *Léviathan*. Or, il semble qu'il n'y ait pas d'« autre temps », tel que les États se font toujours la guerre ou sont toujours sur le point de se la faire. La paix est définie **par défaut** et semble très inconsistante. **Elle est le moment où le gladiateur reprend son souffle avant de réattaquer.**

C'est ce que souligne Platon dans *Les lois*. Dans son dialogue, Platon, par la bouche de Clinias, estime que les cités sont dans un état de guerre permanent et que « ce qu'on appelle ordinairement paix n'est tel que de nom ». **La paix n'est qu'un mot sans réalité.** Au contraire, la réalité du monde est la guerre et le conflit entre les hommes. Cela ne signifie pas qu'il ne peut y avoir la paix entre des acteurs (alliance, apaisement...), mais plutôt que cette paix est conditionnée à l'existence d'un état de guerre contre d'autres États, qu'elle est ainsi toujours fausse, car perpétuellement menacée par le conflit.

Un état sans guerre paraît donc être seulement un **cessez-le-feu**, puisque les États s'arment en vue de la guerre.

2. Le conflit perpétuel

Clausewitz dans *De la guerre* (1832), théorise la guerre comme une « continuation de la politique », puisqu'elle n'est pas une folie meurtrière, mais bien souvent le seul prolongement des relations internationales déjà tendues. Or, comment appeler la tension, parfois même le conflit et la violence qui existent dans la politique elle-même ?

En ne nous intéressant qu'au système international, nous oublions que la paix n'est pas qu'une affaire d'État. Il est également question d'individus vivant dans chaque pays. Or, il semble qu'à l'intérieur des États, la paix soit possible. Nous vivons en harmonie avec nos concitoyens. Pour autant, il serait illusoire de croire que cet ordre civil signe la fin de toute hostilité. La paix intérieure n'est jamais définitive, et il semble que la politique ne soit pas l'absence de conflit. Ce que nous appelons « paix civile » est un jeu de force entre différents individus, familles, voisins, groupes ou classes sociales. Dans une société dite « pacifiée », la violence subsiste sous d'autres formes (l'exploitation, la répression...). C'est-à-dire que la concorde apparente dans une société se ramène également à la guerre ou au conflit, en tout cas ne peut être appelée paix. Pour illustrer la situation agonistique (c'est-à-dire faite de luttes, de conflits) des sociétés dites pacifiques, Michel Foucault retourne la phrase de Clausewitz dans *La volonté de savoir* (1976) : « la politique, c'est la guerre poursuivie par d'autres moyens ». C'est-à-dire que, pour Foucault, la seule situation que nous appelons « paix », soit la **paix civile, obtenue par la politique, est un état d'affrontement entre les intérêts divergents d'une société**, et se trouve ainsi toujours « prompte à basculer » dans la guerre.

Chez James C. Scott, continuateur de la pensée foucauldienne (de Foucault), dans *La domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne* (1990), la pacification publique masque une guerre de basse intensité. Il existe des « fragments de discours cachés » (*hidden transcript*) qui se diffusent dans les groupes dominés et qui manifestent l'indignation et les fantasmes de vengeance violente contre les groupes dominants. Mais, ces discours sont toujours cachés, invisibles au regard des dominants et des institutions qu'ils contrôlent. Il précise qu'il n'y a même pas paix dans les groupes sociaux eux-mêmes puisqu'ils exercent entre eux une « pression sociale coercitive ». Il prend l'exemple d'une pratique entre métayers irlandais au XIX^e siècle (un métayer est un agriculteur travaillant une terre louée en échange d'une partie de sa récolte) : lorsque les agriculteurs faisaient grève des loyers, celui qui brisait la grève risquait de trouver au matin ses vaches « houghed », c'est-à-dire les tendons d'Achilles sectionnés. La survie des animaux étant dès lors impossible, l'agriculteur était obligé de les abattre lui-même. Ce type de pratique montre à la fois la lutte entre classes



sociales, mais plus encore la lutte intestinale à l'intérieur même de ces classes. La paix intérieure ou paix civile semble être, comme Platon le prétend pour la situation internationale, un mot sans réalité.

➤ II. Définir la paix véritable

Si l'on veut trouver la paix, on ne peut se contenter d'observer ce qui n'est pas en lutte. On n'y trouverait que les morts, qui ont définitivement cessé de lutter (ils « reposent en paix ») et les choses inertes, incapables de conflits parce qu'elles ne ressentent ni besoin ni désir. Le constat est que la simple suspension des hostilités (le « cessez-le-feu ») ne constitue pas la paix, mais demeure une modalité de la guerre. Dans l'article, paru en 1939, « *Inter pacem et bellum nihil medium* » du juriste allemand Carl Schmitt (figure influente de la philosophie politique, et juger controversée, puisqu'il s'est compromis avec le régime nazi), celui-ci critique la phrase de Cicéron. **Entre la guerre et la paix, il doit y avoir un « entre-deux »**, puisqu'il nous serait impossible de qualifier certains temps, et nous perdriions jusqu'au sens des concepts de guerre et de paix. Pour lui, la Société des Nations a fait l'erreur de définir la paix à partir de la guerre, de telle sorte que seules les guerres ouvertement déclarées sont considérées comme des guerres. Cela revient à interdire la guerre, ou « criminaliser la guerre d'agression », mais non à la supprimer réellement. Les États ne cessent pas de se faire la guerre, mais tendent simplement à cacher leurs agressions derrière d'autres termes pour se prémunir de la qualification de « guerre ».

Par exemple, le Japon envahit la Mandchourie (région chinoise) en 1931. Cet acte aurait dû tomber sous le coup de l'article 16 du pacte de la SDN qui punit les membres de la Société en cas de « recours à la guerre », mais les juristes de la SDN estimèrent que le Japon n'avait pas formellement déclaré la guerre à la Chine : il s'agissait, selon cette interprétation, d'une simple opération militaire, appelée « représailles militaires ». Cette lecture permit au Japon d'échapper aux sanctions automatiques prévues par la Société des Nations et **amena le droit international à conclure d'une guerre qu'elle est encore la paix**.

🗨️ Actualité ★ Guerre en Ukraine, ou « opération militaire spéciale ».

Juridiquement, depuis 1945, il ne s'est produit que très peu de guerres. La guerre de Corée est appelée « Action de police », la guerre d'Algérie est nommée « Événements d'Algérie » puis « opération de maintien de l'ordre », la guerre du Vietnam est le « conflit vietnamien », la première guerre du Golfe est les opérations « Bouclier du désert » et « Tempête du désert », etc. Aujourd'hui, la guerre russo-ukrainienne est, pour le Kremlin, une « opération militaire spéciale ». Ces termes sont de simples euphémismes pour des conflits violents, qui n'ont rien à envier aux guerres qui en portaient le nom. Ces points donnent largement raison à Carl Schmitt qui souligne que ces

« déguisements » résultent de la **criminalisation de la guerre d'agression** : les États ne peuvent plus déclarer légalement la guerre, ils sont donc contraints de déguiser leurs actes d'hostilité en actes « pacifiques » ou défensifs, créant un chaos sémantique et juridique. La guerre devient la paix et la paix devient la guerre. La paix moderne est une « fiction trompeuse », un « leurre ».

L'idée de Schmitt est ainsi qu'il y a autre chose que la guerre et la non-guerre, il y a une paix véritable faite de justice et d'« amis ». Pour Schmitt, ce que nous appelons improprement paix, n'est que le déploiement des moyens violents cachés (famine organisée, blocus, etc.) qui ne sont pas des interventions armées, mais qui manifestent de claires volontés de nuire et une certaine agressivité. En donnant le nom de « paix » à ce genre de situations, on détruit le concept même de paix.

• A. La paix est un ordre naturel

Il convient de redonner à la paix sa positivité. Nous avons convenu qu'était positif à la fois ce d'où les choses viennent (origine) et ce vers quoi elles doivent tendre (fin). Ainsi, le « positif » en photographie est la réalité capturée et la photographie développée, tandis que le négatif est l'état transitoire fait de couleurs inversées. Or, il n'y a pas de raisons suffisantes pour penser la guerre comme première ; dire qu'elle est partout ne signifie pas qu'elle est le principe. Si la paix est le principe, c'est qu'elle vient d'abord, qu'elle est ainsi le modèle depuis lequel la guerre se produit (historique) et à partir duquel le concept de guerre se définit (conceptuel). **Cela revient à définir la guerre comme l'absence de paix, et non plus la paix comme l'absence de guerre.**

1. « La tranquillité de l'ordre »

La guerre, le conflit, l'agitation sont vécus comme autant de perturbations d'un ordre premier. C'est en ce sens que Saint-Augustin (ou Augustin d'Hippone) dans *La Cité de Dieu*, définit la paix comme la *tranquillitas ordinis* (la tranquillité de l'ordre).

 **Concept clé ★ tranquillité de l'ordre** : l'ordre, dans cette expression, n'est pas un agencement quelconque dans lequel chaque chose occupe une place définie, mais le bon agencement des choses tel que **chacune occupe sa juste place**. L'ordre de saint Augustin est irrémédiablement lié à la notion de justice. La paix est la tranquillité de cet ordre juste, c'est-à-dire l'harmonie entre chacune des parties qui composent cet ordre. Augustin décline sa définition de la paix à différents niveaux. Il appelle « paix du corps », l'harmonie entre chacun des organes qui s'accordent au fonctionnement du tout. Ainsi la santé est elle-même une paix, c'est la « paix de l'âme et du corps », la concorde entre les habitants d'un foyer fait la « paix domestique », et la paix de la cité est la concorde entre les citoyens, leur capacité à agir de concert.



Pour montrer que la paix est première, Augustin part d'un constat commun : « il n'est [...] personne qui ne veuille avoir la paix. » Même ceux qui déclarent la guerre le font dans l'objectif d'obtenir une certaine paix, la leur : « La paix est la fin désirable de la guerre ». Même le plus tourmenté et tourmenteur des hommes, un brigand des plus violents et des moins droits ne cherche autre chose que la paix entre ses complices et dans sa maison. Il est, dit Augustin, « avec ceux qu'il ne peut tuer », et en cela garde en lui « une ombre de paix ». Autrement dit, même les brigands sont ordonnés et par là vivent en paix avec les leurs. Leur ordre est injuste puisqu'ils poursuivent, très évidemment, des buts injustes, mais alors pourquoi peuvent-ils avoir encore une certaine paix ? C'est que le brigand pour Augustin contrefait l'ordre naturel et sa tranquillité, mais **il ne produit pas un ordre nouveau**, il produit un contre-ordre. C'est-à-dire qu'il ne fait qu'inverser l'ordre naturel, mais ne parvient pas à détruire totalement la paix qui continue d'exister dans les parties qu'il soumet à ce contre-ordre. Pour l'expliquer, Augustin prend un exemple : un homme suspendu la tête en bas. Son corps présente une organisation, une hiérarchie de parties, mais inversée. C'est un corps en désordre puisque l'ordre naturel met la tête en haut et les pieds en bas. Mais, il subsiste toujours une partie de l'ordre naturel, et ainsi les organes fonctionnent, le corps conserve une cohérence, et l'homme ressent encore son corps. La douleur provoquée par cette position vient justement du fait que le corps aspire à retrouver la paix. L'homme suspendu désire se remettre à l'endroit parce qu'il y a une paix entre l'âme et le corps. La souffrance est un attachement à un ordre perdu qui prodiguait une paix plus grande.

📖 **Texte-clé : Augustin, *La Cité de Dieu*, v^e siècle.**

💡 Car celui qui déplore la paix de sa nature perdue, n'en déplore la perte que par certains restes de cette paix qui lui rendent sa nature amie. Or c'est avec justice que dans le dernier supplice, les injustes et les impies pleurent au milieu des tortures la perte des biens naturels : ils sentent l'exacte justice qui les leur retire, après avoir méprisé la bonté infinie qui les leur a donnés. 🌟

Les brigands ressentent encore une certaine paix, parce que **l'ordre subsiste toujours dans le désordre**. Mais, ce n'est qu'une ombre de paix, puisque l'ordre auquel ils appartiennent est un ordre injuste, les buts qu'ils servent sont mauvais. Par rapport à la vraie paix, « la paix des hommes d'iniquité [...] ne saurait être appelée une paix ». Il ne peut y avoir de vraie paix dans un désordre, car la paix est la tranquillité et la stabilité émanant du bon agencement des choses, tel que le mouvement de chaque chose ne risque pas de mettre à bas l'ordre lui-même, mais au contraire participe à sa perpétuation. Ainsi, un être, une société ou un système international peuvent être ordonnés sans être paisibles, mais leur existence témoigne de cet écart entre la vraie paix et l'ombre de la paix.

Ainsi peut-on dire de l'URSS dans le régime stalinien qu'elle ne connaît pas de véritable paix civile. En effet, la paix de Staline ne tient que par la soumission de tous. Cela est visible dans les purges de routine qui assassinent, torturent, déportent des centaines de milliers de personnes chaque année jusqu'à la mort de Staline, et plus encore dans celles de 1936, les plus violentes du régime stalinien, dans lesquelles plus de 600 000 personnes, sur deux ans, sont exécutées pour crime contre l'État. Le régime tient par l'usage massif de camp de travail forcé (goulag) dans lequel 18 millions de personnes sont enfermées sur 20 ans (voir *Goulag : une histoire* de Anne Applebaum), mais également par la suspension du droit et le règne de l'arbitraire. Le régime détruit toute concorde civile en généralisant la figure du « suspect », analyse Raymond Aron, dans *Paix et guerre entre les nations*. Il suffit d'être suspect pour être « déviationniste », et déviationniste pour être un traître. Ainsi, personne n'est à l'abri et chacun craint pour sa propre vie. La population sous le régime de Staline est dans une « inquiétude » permanente, c'est-à-dire précisément une absence de paix (le préfixe « in- » indique l'absence. Le mot « quietus » signifie « paisible » ou « en repos »). Et pourtant ce régime est ordonné et il dure. C'est, en adaptant l'analyse augustinienne, un contre-ordre qui a besoin d'instruments de régulation cachés (purges, camps, assassinats..., etc.) pour continuer d'exister, et qui ne satisfait pas le désir de paix des hommes qu'il soumet à sa domination. Le stalinisme, comme tous les États totalitaires, produit une société atomisée où le voisin est perçu comme un délateur potentiel, un ennemi à dénoncer, rendant impossible la concorde entre les membres et impossible, donc, la paix véritable.

📖 **Texte-clé : Spinoza, *Traité politique*.**

💡 Si dans une Cité les sujets ne prennent pas les armes parce qu'ils sont sous l'empire de la terreur, on doit dire non que la paix y règne, mais plutôt que la guerre n'y règne pas. [Si les sujets d'une Cité] sont conduits comme un troupeau et formés uniquement à la servitude [cette Cité] mérite le nom de solitude plutôt que celui de Cité. [...] Mais si la paix doit porter le nom de servitude, de barbarie et de solitude, il n'est rien pour les hommes de si lamentable que la paix. 🍷

Il ne peut y avoir de paix sans justice, et si la paix se retrouve dans tous les systèmes, même les plus violents, elle est injuste, une contrefaçon qu'Augustin appelle « l'ombre de la paix » puisqu'elle n'en mérite pas le nom.

Avec Augustin, nous avons montré que la paix n'est jamais l'absence de quelque chose, mais au contraire, la présence originelle de l'ordre qui ne fait que se dégrader à mesure que les hommes s'y opposent. La paix est ainsi première, alors que le désordre, dont la guerre est une manifestation, est second. Le désordre se définit alors par l'absence de l'ordre premier, et donc par l'absence de paix.



2. La paix de la cité

Selon Aristote, l'homme n'est pas spontanément en conflit avec ses semblables, au contraire, **il est naturellement politique** comme l'exprime la fameuse citation « L'homme est un animal politique » (Aristote, *Politique*). C'est-à-dire que l'homme présente une différence spécifique par rapport au reste des animaux : les sociétés humaines sont fondées sur une communauté de langage. Contrairement aux animaux, l'homme n'est pas seulement doté d'une voix (*phōnē*) qui sert à exprimer le plaisir et la douleur, mais également du discours (*logos*) qui lui permet d'exprimer l'utile, le nuisible, le juste et l'injuste, qui sont des valeurs dont l'accord est nécessaire à toute existence politique. Ainsi, il n'est pas naturellement « social », mais il est naturellement « sociable », c'est-à-dire capable de socialité, puisqu'il a par nature les instruments de la vie politique. Plus encore, Aristote précise que la socialité est sa « fin », c'est-à-dire ce vers quoi son être tend à défaut d'être déjà social comme le sont d'autres espèces.

 **Concept clé ★ social-sociable :** est **social** l'être qui vit naturellement en groupe, organisé par instinct selon des structures fixes et immuables. Les abeilles ou les fourmis, naturellement organisées dans des sociétés rigides, sont des êtres sociaux. Les « décisions » de la colonie ne font pas l'objet d'une délibération, mais sont inscrites dans un ordre naturel figé par l'évolution. Distinguer l'individu de la colonie devient très malaisé.

Est **sociable** l'être qui possède l'aptitude, la capacité à vivre en société. La sociabilité n'est pas un fait accompli, mais une disposition à réaliser. Cette sociabilité peut s'exprimer sous des formes différentes, largement visibles dans les types de sociétés, de régimes et de cultures que les hommes ont produits à travers le monde. L'être sociable a une existence individuelle distincte de l'existence collective. C'est précisément parce que l'homme est sociable et non social qu'il peut à la fois faire société et s'en détacher, la remettre en cause, entrer en conflit. Il n'est pas entièrement absorbé par le groupe.

L'homme est membre d'une cité (*polis*) et cette appartenance est une loi essentielle de la nature humaine. Aristote estime que puisque l'homme est un être politique, le bonheur ne peut être conçu de manière solitaire, il doit englober « ses parents, ses enfants, sa femme, ses amis et ses concitoyens en général » (Aristote, *Éthique à Nicomaque*). Ainsi, si l'accord des esprits est toujours visé, si les valeurs sont communes et l'existence humaine toujours politique, les hommes ne « commencent » pas dans un état de guerre de tous contre tous comme le prétend Hobbes, mais ils sont d'abord dans une paix civile originelle propre à la cité. **La guerre est une dégradation de cet état historique premier.** En effet, puisque « nous ne faisons la guerre qu'afin de vivre en paix » (*Éthique à Nicomaque*, Aristote), la guerre est nécessairement subordonnée à



la paix. Les hommes, précise-t-il, ne sont pas des « buveurs de sang ». Ils visent tous le loisir (*scholê*), même lorsqu'ils font la guerre, or, la guerre est étrangère au loisir, elle n'est donc qu'un moyen en vue d'une fin. Cette fin, c'est la paix.

📖 **Texte-clé: Aristote, *Politique*, Livre IV.**

💡 Le législateur doit surtout faire en sorte que même ses lois sur la guerre, comme le reste de ses institutions, **n'aient en vue que la paix et le repos**. Et ici les faits viennent joindre leur témoignage à celui de la raison. La guerre, tant qu'elle dure, a fait le salut de pareils États; mais la victoire, en leur assurant le pouvoir, leur a été fatale; comme l'acier, ils ont perdu leur trempe dès qu'ils ont eu la paix; et la faute en est au législateur, qui n'a point appris la paix à sa cité. 🌟

Si la paix civile est un bien de nature, la cité reste par rapport aux autres dans des rapports conflictuels. Pour Aristote, il est nécessaire de se défendre contre les agressions des autres, mais la politique ne peut avoir pour but la conquête et la domination qui sont des entreprises dangereuses pour la paix de la cité elle-même. Le philosophe prend l'exemple de Lacédémone (Sparte) dont il estime que l'ensemble des lois étaient faites en vue de la guerre, de telle sorte que la cité a trouvé la victoire et la puissance tant qu'elle était en guerre. Mais dès que la paix fut venue, l'acier a « perdu [sa] trempe »; l'épée en temps de paix devient inutile et encombrante. C'est-à-dire que ce n'est pas tout d'être en paix, il faut aussi le rester, et cela demande des lois et des institutions toutes entières tournées vers « la paix et le repos », puisque qu'un État belliciste sans ennemi s'écroule de lui-même, n'ayant pas appris à ses citoyens à vivre en paix. Nous voyons par cet extrait la nécessité d'instituer la paix.

• B. La paix est une institution

1. La paix comme idéal de la raison

Nous l'avons dit, il faut éviter de conclure que tout ce qui n'est pas guerre ouverte est la paix, et reconnaître les hostilités qui ne passent pas par des moyens militaires comme autant d'obstacles à une paix véritable. Mais, nous avons vu qu'il semble y avoir des conflits partout et de la paix nulle part, de telle sorte que nous ne connaissons aucune paix, seulement des réductions de l'intensité du conflit. **C'est que la paix est avant tout une recherche.**

La guerre est une évidence empirique (liée à l'expérience). Mais, « la guerre est douce qu'à ceux qui ne la connaissent pas » disait Érasme. Même si face au monde, il ne voit que la guerre, l'homme peut désirer autre chose, notamment par peur du mal qu'elle engendre, ou par désir de retrouver les biens permis dans la paix, mais emportés par la guerre.



Dans son article « Faut-il vouloir la paix à tout prix ? » (2007), Joël Gaubert souligne que la paix n'est pas seulement un bien quelconque, mais la « condition de possibilité de tous les autres biens ». Sans la paix, les trois dispositions originelles au bien de la nature humaine ne peuvent être satisfaites. Ces dispositions sont découvertes par Kant dans *La religion dans les limites de la simple raison*. En effet, la nature humaine oriente déjà ce que l'homme peut rechercher dans sa vie, et il est disposé par nature à les rechercher.

» L'homme est d'abord disposé à l'animalité en tant qu'être vivant. Par là, il est disposé à se conserver, il a un besoin de propagation de l'espèce et un instinct social. Or, la conservation ne peut être plus menacée qu'en temps de guerre. La reproduction est empêchée, et plus encore, elle est « annulée ». Hérodote exprimait cette idée avec beaucoup de clarté : « à la guerre, ce sont les pères qui enterrent leurs fils alors que, en temps de paix, ce sont les fils qui enterrent leurs pères » (*Enquêtes*, I, 87). Le cycle propre à l'animalité, qui veut que les générations nouvelles remplacent les plus anciennes, est brisé à chaque nouvelle guerre. L'instinct social est très évidemment nié dans la guerre, puisque les hommes cessent de se reconnaître comme des semblables pour s'affronter en tant qu'ennemis. Cette idée est illustrée dans le film *Hell in the Pacific*, réalisé par John Boorman : un Américain et un Japonais dans le théâtre de guerre du Pacifique se retrouvent isolés sur une île. Bien qu'ils n'aient aucune raison personnelle de se haïr, ils cherchent d'abord à s'éliminer simplement parce qu'ils appartiennent à deux camps opposés. Le film montre ainsi que la logique de guerre détruit l'instinct social naturel de l'homme, en transformant un semblable en ennemi avant même toute relation personnelle.

La disposition humaine à l'animalité est niée par la guerre, et ne peut être satisfaite que dans et par la paix.

» L'homme est ensuite disposé à l'humanité en tant qu'être vivant raisonnable. La raison lui permet de rechercher une existence heureuse avec les autres. En se mettant à la place d'autrui, il comprend que la vie commune ne peut être durable que si chacun reconnaît l'autre comme son égal. C'est la réciprocité qui s'exprime par la **règle d'or** que l'on trouve un peu partout, de l'*Évangile* aux *Entretiens* de Confucius (Livre XV, alinéa 24) « Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse. » La paix n'est donc plus seulement la condition de la survie, elle devient celle de la coexistence morale. Les conflits tendent au contraire à développer les vices opposés à cette disposition morale : l'envie (le malheur face au bonheur d'autrui), et la *Schadenfreude*, (la joie devant le malheur d'autrui). Dans la logique martiale, le bien de l'ennemi est une perte pour soi, tandis que son malheur devient un avantage. La guerre inverse le principe de réciprocité : elle conduit à



considérer comme souhaitable ce qui, en temps de paix, serait tenu pour condamnable : « ce que tu ne veux pas qu'on te fasse, dans la guerre, tu dois le faire à l'autre ».

La raison exige la communauté et la réciprocité dans l'action, qui sont toutes deux niées par le conflit.

- » Enfin, l'homme est disposé à la personnalité en tant qu'être moral. Il doit toujours traiter autrui « en même temps comme une fin et jamais simplement comme un moyen » par respect pour la loi morale. Or, la guerre tend précisément à suspendre cette exigence : l'ennemi n'est plus considéré comme une personne digne de respect, mais comme un obstacle à éliminer en vue de la victoire. Il est remarquable que dans toutes les sociétés humaines le meurtre soit interdit, mais quand vient la guerre, chacun reçoit un « permis de tuer » qui s'oppose sans détour au respect de la personne d'autrui. Dans la guerre, le bien devient le mal, et le mal devient le bien : les plus grands crimes sont les plus grands exploits.

À l'inverse, la paix est la condition dans laquelle chacun peut être reconnu comme une personne.

Ces derniers points permettent de montrer que le conflit, l'affrontement entre les hommes, et plus encore celui entre les États, sont la négation de toutes les dispositions originelles au bien en l'homme. La paix ainsi n'est pas un bien parmi d'autres, elle est la condition *sine qua non* de la recherche de biens, la « mère de tous les biens ». **Le conflit est absurde pour un être raisonnable**, puisqu'il plonge l'homme dans une course à la violence négatrice des biens humains. La paix, au contraire, est tout ce qu'on peut souhaiter à un homme. N'est-ce pas ce que certaines langues expriment quand leurs salutations consistent à réclamer « la paix sur l'autre » (السَّلَامُ عَلَيْكُمْ; *Assalamu alaykum* ou שְׁלוֹם עֲלֵיכֶם; *Shalom Alekhem*) ? C'est-à-dire que la paix n'est pas un état ou une durée, la paix, c'est une espérance, un horizon. Ce que Kant appelle un **idéal régulateur**, un principe qui sert de compas à l'action humaine, même si l'idéal lui-même ne peut être atteint complètement dans la réalité.

De ce point de vue, la paix peut être définie autrement que comme l'absence de guerre, puisqu'elle est, positivement, **la condition de possibilité de tous les biens dans la vie de l'homme, quand la guerre en est la négation**. On ne définit plus la paix par l'absence de guerre, mais à l'inverse, la guerre par l'absence de paix. Reste que cet idéal doit pouvoir s'incarner, au moins imparfaitement, dans des formes réelles : la paix civile instituée par le droit est une approximation perfectible de cet idéal.



2. Le contrat social

Si la guerre subsiste, on peut tout de même supposer qu'elle fait partie intégrante de la nature humaine, qui serait de quelque manière conflictuelle (même si elle est d'autre part spontanément politique). Mais, là où la guerre tend à régler les rapports humains par la force, la paix est l'état dans lequel les conflits, s'ils subsistent, sont organisés par le droit. Le contrat social est le concept de philosophie politique qui se définit comme **une pacification active par le droit**. Dans ce cadre de pensée, la paix, si elle est naturelle, n'est pas suffisante pour empêcher les hommes de s'entretuer. Il faut fonder positivement la paix à travers des institutions dont la mission est pacificatrice.

Notre analyse s'est heurtée au problème du désir et de sa nature illimitée (I.A.3). On ne peut imaginer une société dans laquelle les hommes conserveraient des désirs illimités sans sombrer dans un état de guerre permanent de tous contre tous. Mais il n'est pas davantage concevable d'abolir ces désirs par la force, sous peine de n'obtenir plus qu'un troupeau « formé uniquement à la servitude » – qui ne mériterait pas le nom de « cité », mais plutôt celui de « solitude » (Spinoza, *Traité politique*). Nous cherchons donc une voie qui ne laisse pas aux hommes la liberté de s'entretuer, sans pour autant leur ôter toute liberté. Or, si la décision de limiter sa propre liberté par considération pour la vie, la santé et la liberté d'autrui n'est pas prise librement, la paix obtenue confine à la servitude.

Nous sommes face à un double problème :

- a. Les hommes sont libres, et donc libres de briser la paix, d'agresser, de perturber, d'anéantir la liberté des autres, par nécessité ou par simple désir (I.A.3).
- b. D'autre part, il nous faudrait empêcher la transgression sans que la liberté de chacun soit détruite ce faisant. En voulant sauver la paix, nous ne pouvons abolir la liberté sans déboucher sur un régime de domination despotique, qui, nous l'avons vu (II.A.2), n'est pas un état de paix, mais d'inquiétude. Il faut limiter la liberté sans la détruire, sauver la paix sans domestiquer l'homme par la peur.

Il faut donc s'interroger : qu'est-ce qui est **requis** pour que les hommes soient vraiment libres, sans que cette liberté soit une atteinte directe à celles des autres hommes ? Ces *réquisits* sont précisément ce qu'on appelle le **droit**.

🔊 **Concept clé ★ Droit(s)** : le droit objectif est l'ensemble des normes qui régulent la vie sociale. Ces normes sont exprimées dans des normes écrites ou coutumières. Il vise à prévenir et à régler les conflits entre les hommes, c'est-à-dire à les maintenir dans un état de paix. Exemple : Il est interdit de voler.

Les droits subjectifs sont les prérogatives, les pouvoirs, dont bénéficient les personnes soumises à un droit objectif, et qu'ils peuvent ainsi réclamer comme leur dû à l'autorité qui fait appliquer le droit (Cité, État, etc.). Exemple : Si un individu est victime d'un vol, il a le **droit** de demander réparation, en vertu de l'interdiction de voler.

